

# (fenêtres) (sur . cours)

**Grève unitaire**  
le 28 septembre

**Rentrée**  
Encore du Robien

**Egide Royer**  
Les problèmes  
de  
comportement à  
l'école

**ACCUEILLIS**

**AU SAUT DU NID**

Notre dossier sur la  
place du tout petit dans  
la politique éducative



# (fenêtres) (sur . cours)

N° 288

11 septembre 2006

## Actu

# 4

**GRÈVE  
UNITAIRE :**  
*le 28 septembre*

**RENTRÉE :** *encore de Robien*



## Dossier

# 12

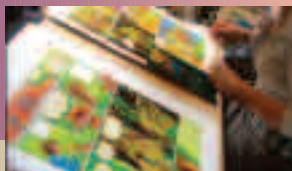
**ACCUEILLIS AU SAUT DU  
NID :** *quels besoins éducatifs  
pour la petite enfance, quelles  
offres d'accueil, quels liens avec  
l'école maternelle ?*



## Métier

# 18

**OBJECTIF BULLES**  
*reportage sur une classe de CM1 qui a créé sa propre BD  
avec un dessinateur*  
**RENTRÉE  
LITTÉRAIRE**  
*livraison 2006*



## Réflexions

# 22



**LEUR AVIS :**  
*réforme des retraites 2.0*  
**JEUX VIDÉO :**  
*La violence nuit*  
**INTERVIEW :**  
*Egide Royer*

# Edit



# S

il n'était pas question d'enfants, la prestation de rentrée du ministre ferait volontiers sourire. En ne s'intéressant qu'à l'opinion, le ministre révèle le peu d'estime qu'il a à l'égard de l'école publique, et son faible appétit à reconnaître l'expérience et l'engagement des enseignants. Le sens de l'humour des enseignants diminue franchement quand ils entendent les annonces sur le calcul et la grammaire, ou lorsqu'ils découvrent les images de Cachan, ou lorsqu'on refuse le droit à l'éducation à certains élèves au prétexte qu'ils sont sans-papiers. Nous savons d'ores et déjà, que les créations de postes annoncées dans le premier degré au budget 2007 sont insuffisantes au regard de la hausse démographique et des besoins. L'urgence sociale a aujourd'hui renforcé les exigences envers l'éducation. Les enseignants des écoles, les parents réclament les moyens pour qu'un autre avenir soit proposé aux élèves. Ils le diront ensemble lors de la grève du 28 septembre.

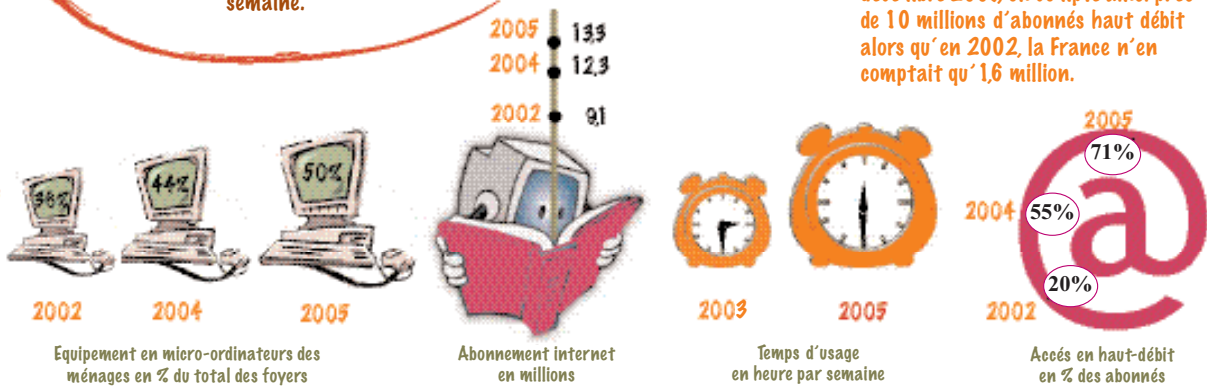
Pascale Pizzato

## EQUIPEMENT INTERNET FORTE PROGRESSION EN 2005 EN FRANCE

La généralisation du haut-débit a considérablement augmenté le temps d'utilisation d'Internet. En 2005, les français utilisent Internet plus de 12 heures et 30 minutes par semaine, contre une moyenne de 3 heures et 30 minutes en 2003. La France détient le record en Europe, la moyenne s'établissant à 10 heures par semaine.

Le taux d'équipement des foyers français en ordinateurs a franchi la barre des 50%. La progression pour 2005 est de 10%. En 2002, seul un tiers des français disposait d'un ordinateur.

L'amélioration de l'accès à Internet est surtout marquée par la généralisation du haut-débit. En décembre 2005, on compte ainsi près de 10 millions d'abonnés haut débit alors qu'en 2002, la France n'en comptait qu'1,6 million.



Équipement en micro-ordinateurs des ménages en % du total des foyers

Abonnement internet en millions

Temps d'usage en heure par semaine

Accès en haut-débit en % des abonnés



## LA LONDE INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA 6<sup>E</sup> UNIVERSITE

« constante macabre ». Parmi les intervenants: Jean-Yves Rochex, Agnès Van Zanten, Benoît Falaize, Roland Goigoux, Roland Charnay, André Ouzoulias, Agnès Florin, Cornella Schneider, Colette Catteau, Yves Alpe, Jacques Lajus, Jean-Claude Guérin, Joëlle Gonthier... Le programme complet et le bulletin d'inscription sont joints à ce numéro. Attention, il n'y a que 400 places, les premiers inscrits seront les premiers servis ! L'université d'automne est bien sûr ouverte à tous, syndiqués ou non syndiqués, du 24 au 26 octobre. Le ministère donnera des instructions aux inspections académiques pour accorder des autorisations d'absence, les congés de Toussaint ne débutant que le mardi 24 au soir.

D.L.

## SOS MEDECINE SCOLAIRE

Les médecins scolaires se mobilisent contre la baisse de 30% des vacances dans certaines académies. S'ajoute une absence de recrutement depuis 2004.



Comment faire face à toutes les missions : bilans de santé obligatoires, suivi de la scolarisation des élèves handicapés ou malades,

dépistage des troubles parfois à l'origine des difficultés d'apprentissage, éducation à la santé... ? En 2004 on comptait 1340 titulaires et 790 équivalents temps plein en vacation, soit une moyenne d'un médecin scolaire pour 8000 élèves (jusqu'à 1 pour 18000 !).

Une pétition est à signer sur <http://www.medscol.com/>

C'

est déjà la sixième université d'automne du SNUipp !

A La Londe les Maures, dans le Var, le SNUipp continue l'aventure de ses rendez-vous incontournables de la réflexion professionnelle des enseignants du premier degré. Cette édition ne dérogera pas aux précédentes : à chaque session, choisir entre les trois ou quatre ateliers proposés relève du dilemme cornélien. Ce sont au total 26 ateliers et 2 plénières auxquels sont conviés les participants. A noter cette année, la conférence de Boris Cyrulnik, trois ateliers proposés par Rue du Monde, éditeur, sur la littérature de jeunesse, l'image et la poésie, et la présence d'André Antibi, auteur de «La

## “UN CAHIER, UN CRAYON” POUR LES ENFANTS DU NIGER

Pour sa 6ème « rentrée solidaire », Solidarité Laïque s'intéresse au Niger. Du 4 septembre au 30 novembre, les classes sont appelées à participer à une collecte de matériel scolaire neuf pour les élèves des secteurs les plus défavorisés du pays. A cette rentrée, grâce à l'opération menée l'an dernier, plus de 50 000 enfants malgaches font leur rentrée avec cahiers et crayons neufs.

L'association met à disposition des classes un dossier pédagogique consacré au Niger : [www.solidarite-laïque.asso.fr](http://www.solidarite-laïque.asso.fr)

## PEINE DE MORT DIRE NON!

Le 10 octobre sera la journée européenne et mondiale contre la peine de mort. Le thème cette année s'appelle « les échecs à la justice ». Il met en évidence les dysfonctionnements qui justifient une remise en cause de la peine capitale : condamnations à mort d'innocents et d'handicapés mentaux, application discriminatoire, non respect du procès équitable, traitements cruels, inhumains et dégradants. Toutes les actions sont répertoriées sur le site <http://www.worldcoalition.org/>

# 770 MILLIONS

d'adultes seraient analphabètes à travers le monde. L'UNESCO l'a rappelé lors de sa journée mondiale pour l'alphabétisation du 8 septembre.

## RENTREE RETARDEE AU GABON

Les élèves gabonais vont devoir patienter jusqu'au 2 octobre avant de retrouver les bancs de l'école. En cause : la montée de la scolarisation qui n'ayant pas été anticipée pose des problèmes d'accueil notamment dans le 2nd degré. L'année passée le taux de scolarisation dans le cycle primaire était de 92,44%.

## “L'INDICATEUR DES PRIX À LA CONSOMMATION N'EST PAS UN INDICATEUR DU COÛT DE LA VIE”

### L'INC a travaillé à la réalisation d'un indice d'impact sur le pouvoir d'achat. Pourquoi ?

Depuis le passage à l'euro nous étions étonnés de la distorsion entre ce que disent les indicateurs économiques et le ressenti des consommateurs. L'indice des prix à la consommation ne marque aucune inflation ; or l'impression est inverse. L'indicateur des prix à la consommation donné par l'INSEE n'est pas un indicateur du coût de la vie. Il faut revoir cet indice et se poser la question de savoir ce que signifie consommer. Est-ce qu'acheter un logement c'est consommer ? Est-ce qu'acheter une voiture, c'est consommer ? Pour l'INSEE, non, pour nous, oui. Le prix de ces biens doit entrer dans le calcul de l'indice.

### Qu'avez-vous observé ?

En étudiant le revenu moyen par ménage



MARIE-JEANNE  
HUSSET, DIRECTRICE  
DE LA RÉDACTION DE  
60 MILLIONS DE  
CONSUMMATEURS.

entre juin 2003 et juin 2006, à partir des données de l'INSEE, nous avons constaté une augmentation mensuelle de 68 €, mais cette somme a été réduite de 47 € par les hausses de prix.

L'augmentation du pouvoir d'achat n'est alors plus que de 21 € c'est à dire 0,9%.

### Quels sont les postes de consommation qui absorbent le plus l'augmentation des revenus ?

La hausse des prix de l'énergie a particulièrement rogné le gain moyen avec 21 € à elle seule dont 10 € pour les carburants, 6 € pour le gaz et 5 € pour les combustibles liquides. Cette hausse influence le poste « immobilier; transport ». Suit la hausse des loyers avec 4 € et les dépenses de santé avec 2 €. Les produits alimentaires comme la viande et les légumes frais ont aussi augmenté.

Propos recueillis par  
**Lydie Buguet**

## ECOLES PRIVÉES CES MAIRES QUI NE VEULENT PAS PAYER

40 000 €, c'est la somme que demande le maire de Montfort-le-Gesnois (72) à une dizaine de maires du canton pour régler la « facture » des élèves scolarisés à l'école privée de sa commune. Cet événement qui pour l'instant reste marginal n'est pas sans inquiéter en cette période de rentrée. L'article 89 de la loi de décentralisation qui fait obligation aux communes de financer la scolarité des élèves du privé, même si elles disposent d'une école publique, reste une menace. Des dizaines de conseils municipaux ont déjà voté des délibérations demandant l'abrogation du texte. Le Comité national d'action laïque (CNAL) a déposé devant le conseil d'Etat un

recours « contre la circulaire d'application du texte ». En attendant la décision, un accord a été trouvé entre l'Association des Maires de



France, le Ministère de l'intérieur et l'Enseignement catholique. Il stipule que les communes doivent appliquer au financement des écoles privées extérieures les règles applicables au financement des écoles publiques extérieures. Ne paieront donc que les communes qui paient pour les enfants inscrits dans d'autres écoles publiques que la leur. Afin que la situation ne se solde pas par un statu quo, le SNUipp poursuit les démarches unitaires pour obtenir l'abrogation de l'article 89 de la loi.

**L.B.**



Même si la part de budget de l'Éducation nationale a légèrement augmenté ans le budget de l'État ( de 21,68% en 2000 à 23,31% en 2005), sa part dans la richesse nationale (PIB) n'a cessé de chuter depuis 2003.

## 28 SEPTEMBRE GREVE UNITAIRE

Après la journée d'action du 6 septembre, les fédérations de l'éducation nationale (Faen, Ferc-Cgt, Fsu, Sgen-Cfdt Unsa-Education) appellent à la grève contre les décisions budgétaires et pour le service public d'éducation.

**L**e ministre ne cesse de se répandre en discours d'autosatisfaction sur son bilan de l'année passée et sur une bonne rentrée 2006..

Pourtant les écoles se sont ouvertes sur les mêmes constats, les enseignants ont trouvé des situations difficiles qui parfois continuent de se dégrader. Comment faire avec 30 élèves en maternelle, jusqu'à 25 en Zep? Et la formation initiale? Les remplacements? La liste est longue...Tout cela sur fond de baisse du pouvoir d'achat .

Dès le mois de juin les annonces sur le budget 2007 en matière d'éducation ont semé inquiétude et exaspération. Inquiétude devant encore des annonces de suppressions de postes et exaspération face à la multiplication d'injonctions et face à la non-reconnaissance du travail accompli dans les écoles. Aider les élèves en difficulté, accueillir les élèves handicapés, réaliser un meilleur fonctionnement de l'école, permettre à tous de réussir, toutes ces exigences que nous portons nécessitent aussi des moyens.

Plus soucieux d'être un « bon » élève en matière d'économie budgétaire, de réduction du service public, le ministère n'hésite pas à sacrifier l'éducation. Après la « crise » des banlieues, le CPE, il répond au malaise en envoyant les jeunes en apprentissage, ne réservant l'égalité des chances qu'à ceux qui

la « méritent ». Les mesures - éducation prioritaire, PPRE, ...- sont mises en œuvre par redéploiement. Par ailleurs l'école ne peut continuer à se satisfaire du recours à des emplois de plus en plus précaires : que se passera-t-il à la fin du contrat de 10 mois des 50 000 Emplois de vie scolaire ?

A la rentrée 2006, 1000 postes sont créés pour 27 000 nouveaux élèves en primaire et en 2007, ce serait 600 créations pour 39 000 élèves de plus. Un calcul permet d'évaluer à 4300 les créations qui permettraient de garder un taux d'encadrement équivalent à celui de 2003. Chacun va pouvoir mesurer les conséquences des budgets précédents à cette rentrée et les mobilisations du 6 septembre dernier constituent un premier rendez-vous rassemblant enseignants et parents.

Le ministre ne se gêne pas pour faire porter la responsabilité de l'échec scolaire sur les supposées mauvaises méthodes de travail des enseignants. Est-ce cela qui l'incite à favoriser toujours plus l'enseignement privé (financements, budget en cours de préparation) que l'école publique ? L'appel au sens du service public dans la lettre du ministre à cette rentrée a de quoi agacer tous les enseignants qui l'ont reçue.

Pour s'opposer à « cette politique de la courte vue, rétrograde dans ses choix et dangereuse pour l'avenir dont les élèves, les jeunes, notamment ceux qui sont le plus en difficul-

Les effets sensibles des choix budgétaires: baisse de la scolarisation des 2/3 ans (35% à 21% sur 3 ans), remplacement et formation continue en voie de disparition, classes plus chargées... Compte tenu de ces baisses et des redéploiements, la possibilité de répondre aux besoins actuels et futurs devient inexistante.

De 2003 à 2007, 4 101 enseignants de plus pour 184 901 élèves de plus, soit en moyenne une création pour 45 élèves supplémentaire...

té, tout autant que les personnels vont payer le prix... », les fédérations de l'Éducation nationale ont décidé d'appeler à la grève le 28 septembre pour d'autres choix budgétaires et une autre politique de l'éducation. L'exaspération et l'inquiétude doivent maintenant laisser place à la protestation et à l'affirmation de la nécessité d'autres choix.

**Michelle Frémont**

## SANS PAPIERS UN GOÛT DE LOTERIE

**Cet été, dans la Drôme, 40 familles ont effectué des demandes de régularisation dans le cadre fixé par la circulaire du 13 juin. Nous avons suivi trois d'entre elles. Récit de parcours aux trajectoires diverses.**

“

*Is n'ont même pas voulu prendre en compte ma demande » se désespère Fathi Saadnia, père de famille tunisien de trois enfants.*

Dans la Drôme comme partout en France, la préfecture a été le théâtre des demandes de régularisation fixées par la circulaire du 13 juin publiée par le ministre de l'intérieur peu avant l'été (voir tiroir). Toutes les familles avec au moins un enfant scolarisé en France avaient jusqu'au 13 août pour déposer leur dossier. Le 10 août dernier, l'échéance approchait quand Fathi et sa famille se sont présentés à la préfecture de Valence. Bermuda plissé, Anis le petit dernier né en France serrait la main de son père, comme une promesse pleine d'espoir. Sauf que le secrétaire général de la préfecture a tranché. Après un rapide entretien et examen du dossier de la famille, le couperet est tombé : côté impasse. « On ne prend pas votre demande. Votre cas ne rentre pas dans le cadre fixé par la circulaire du 13 juin ».

Les services préfectoraux prétextent que pour être régularisés, les époux Saadnia auraient dû demander une première régularisation, la voir rejetée et malgré tout rester en France. Fathi n'a pas suivi ce parcours. En France depuis 1991, d'abord comme travailleur saisonnier, il a décidé de rester, il y a quatre ans. Sa femme et ses deux enfants Hatem et Wassim l'ont rejoint. Anis est ensuite né à Valence en 2003. Comme beaucoup de sans papiers, les Saadnia qui étaient toujours restés cachés ont cru que le nouveau texte allait changer leur vie... Fathi ne comprend toujours pas «mes enfants vont à l'école, ils parlent français et

« Monsieur le préfet, ce monde n'est pas qu'à vous... »  
Un courrier de soutien à Katarina écrit de la main de Shaïna, 10 ans.

nous sommes là depuis plus de quatre années». Pour Odile Favrat, co-présidente de l'ASTI (association de solidarité avec tous les immigrés) très présente dans le département « l'accueil au guichet et l'espoir d'une régularisation, varient d'une préfecture à l'autre. Nous avons eu de sérieux soucis dans la Drôme et en Ardèche, le département voisin.

Des demandes de régularisation qui n'entraient pas dans l'esprit de la circulaire ont été acceptées à Grenoble tandis qu'elles sont tout juste examinées à Valence ». Reste que pour les Saadnia, l'avenir s'est assombri. Il faudra faire une nouvelle demande, plus tard, dans un autre cadre légal. Avec une angoisse grandissante et de plus en plus insupportable.

Contraste au foyer Sonacotra. A 60 KM de Valence, en plein cœur de Montélimar, le logement exigu de la famille ukrainienne Kravtsov est en fête. La préfecture vient tout juste de rendre son verdict, et ce à quelques





« Obtenir un statut, c'est comme le loto » ironise Oxana Kravtsov mère de Katarina et Andrei. A quelques jours de la rentrée scolaire, la famille vient d'être régularisée.

Pas de papiers en revanche pour les Saadnia, Wasim, Hatem, et Anis étaient présents à l'école de Bourg les Valence le jour de la rentrée. L'équipe des enseignants est mobilisée. « Nous ne tolérons aucune chaise vide »



jours de la rentrée. « On a des papiers » s'émeut Oxana la maman. Andrei le père reste calme, comme toujours. Le petit dernier, Andrei, 5 ans, s'est endormi sur le canapé, tandis que la télévision berce Katarina, 10 ans. Mais que ce fut long et douloureux. En Ukraine où les époux Kravtsov ont subi de nombreuses exactions du fait de l'origine russe d'Andrei. En France aussi, depuis 5 années, dans l'attente et le parcours classique de demandeurs d'asile déboutés d'abord auprès de l'OFPPA puis en recours. « Obtenir un statut, c'est comme le loto » ironise Oxana. « Et puis, il faut tenir » poursuit-elle. « J'ai voulu aider au Secours Populaire pour faire quelque chose, voir des gens, parler français ». Il a fallu tenir aussi en se mobilisant en mai dernier quand en bout de procédure, la famille s'est vue notifier un avis de reconduite à la frontière et d'expulsion du CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile).

Françoise Estival, enseignante et membre de RESF Drôme-Ardèche (Réseau Education Sans Frontière qui soutient les enfants de parents sans papiers) explique « A ce moment

là, la mobilisation a été très forte ; rassemblements, pétitions, interventions de certains élus locaux et députés ».

Même à l'école de Pracomtal, chaque élève de la classe de CM2 de Katarina a envoyé une lettre pétition au préfet de la Drôme. Regard malicieux, la jeune fille se remémore les quelques mots de sa copine Shaina « Monsieur le préfet, ce monde n'est pas qu'à vous... ». Souvenirs également pour Oxana, mi-juillet, lors de l'entretien à la préfecture. « Le monsieur a regardé attentivement les résultats scolaires de Katarina et les observations des enseignants. Il lui a même demandé si elle parlait encore le russe » ; Françoise qui les accompagnait ce jour là complète « on avait le sentiment d'une logique d'immigration choisie. Tu parles très bien français, tu travailles très bien à l'école alors vous avez une chance d'être régularisés ». Elle poursuit : « le secrétaire général de la préfecture, brandissant les nombreuses pétitions de soutien, a même conclu l'entretien

par « vous êtes une famille connue et soutenue ».

Mais toutes ne partent pas à armes égales comme le souligne Odile Favrat. Chez les Porossian, une famille azérie monoparentale de quatre filles, madame ne parle pas très bien le français. Gaga, la cadette est la seule à être scolarisée à l'école des Quatre Alliances de Montélimar. Tina, 13 ans n'a pas fréquenté le collège, l'inscription n'ayant pu se faire « faute d'une adresse stable » pour cette famille logée chez des amis après avoir épuisé tous les recours de la demande d'asile. Consternation pour les membres de RESF et de l'ASTI, la préfecture vient de notifier son refus d'une régularisation. Au 7 septembre, sur les 40 dossiers déposés dans le département, 15 se sont vu régularisés, 17 refusés. La rentrée des classes s'est faite. Anis, Katarina, Andréi, Wassim, Hatem, Gaga, Tina ont retrouvé leurs camarades. Personne ne doit manquer à l'appel.

Sébastien Sihre

## PAS DE CHAISE VIDE DANS LES ECOLES

Plusieurs syndicats de l'éducation ont lancé le jour de la rentrée scolaire « un appel à la vigilance pour les enfants de familles sans papiers ». La FCPE, la Ferc-CGT, la Fidl, la FSU, le Sgen, l'Unef, l'UNL et l'Unsa affirment ensemble qu'elles n'admettront « aucune chaise vide dans les écoles ». Elles demandent aux familles et aux jeunes « de venir à l'école » et « appellent tous les membres de la communauté éducative à être vigilants et à réagir collectivement à toute menace d'expulsion ».

Près de 30 000 sans-papiers ont déposé des dossiers en vue d'une régularisation définie par la circulaire du 13 juin. Selon le ministère de l'intérieur, 6 000 familles devraient être régularisées.



## DIRECTION D'ÉCOLE BLOQUÉ : ON CONTINUE !

Le SNUipp et le SGEN appellent à continuer la grève administrative. Première étape, bloquer l'enquête 19 de rentrée.

S'il en était besoin, l'annonce par le ministère de 4 000 postes de direction vacants vient démontrer que le dossier de la direction d'école n'est pas clos, loin s'en faut. Elle montre la persistance des difficultés et la nécessité de continuer le blocage administratif en ne remplissant pas l'enquête 19. Le protocole, proposé par le ministère et refusé par le SNUipp, suite à la consultation de la profession, risque fort de montrer son inanité dans les semaines qui viennent. L'emploi d'EVS, l'augmentation de 15 € mensuels ne sauront répondre aux attentes des équipes enseignantes. Le besoin de temps de décharge, principale revendication sur la direction d'école, va être de plus en plus criant au vu des demandes diverses du ministère sur les projets individualisés (PPRE, PPS, PAI), de la nécessaire formalisation des projets pédagogiques...

En ce qui concerne les écoles à quatre classes, la décharge qui est assurée par les PE2 le sera bien « à l'année ». Suite à un courrier du SNUipp, le ministère a affirmé que les inspecteurs d'académie doivent mettre en place « des mesures permettant



L'enquête 19 est une des enquêtes de rentrée.

*L'optimisation des moyens de remplacement qui conduisent le plus souvent à proposer aux directeurs concernés une augmentation de leur temps de décharge de service hebdo-*

*madaire en début d'année ou en fin d'année afin de garantir le respect du volume annuel de décharge de service ».* Le SNUipp a envoyé dans les écoles un 4 pages «Direction : continuons ensemble» afin de rappeler les enjeux de cette question et les recommandations pratiques pour réussir l'action de blocage.

Lydie Buguet



« On est sans arrêt demandé au téléphone que ce soit par les employés de mairie, les assistantes sociales... J'avais un téléphone en classe. Je touillais la peinture d'une main, tenais le combiné de l'autre. Sans décharge, le travail est impossible ! »

Marie-Christine Baldonado directrice d'école à Pau

### EVS : 30 000 RECRUTEMENTS SELON LE MINISTÈRE

Selon le ministère, à la date du 28 août, 41 000 écoles sur les 52 000 existantes avaient demandé le recrutement d'un Emploi Vie Scolaire (EVS) et 30 000 contrats avaient été signés. Ils s'ajoutent aux 7 500 recrutés l'an dernier. Certaines écoles se sont vu attribuer un EVS sans avoir émis de demande, d'autres écoles, notamment en zones rurales, attendent toujours leur recrutement... De plus, un certain nombre d'EVS ayant signé un contrat en juin ne se sont pas présentés à la rentrée, ayant trouvé un autre emploi ou ne souhaitant plus bénéficier de ce contrat.

Le SNUipp a édité un guide à destination de ces personnels, détaillant leurs droits (contrat de travail, missions, formation, salaires, congés...), disponible auprès des sections départementales ou sur le site internet du SNUipp. Il défendra également leurs droits en leur proposant de s'organiser collectivement, notamment en se syndiquant.

A.M.



## 60

OISE

L'inspecteur d'académie de l'Oise a écrit à tous les enseignants à leur adresse personnelle pendant les vacances car il ne souhaitait pas que les PE2 effectuent leur stage filé en petite et toute petite section. Les apprentissages y seraient « fondamentalement différents », inexistantes l'après-midi, inadaptés au niveau universitaire des stagiaires, etc...

Conséquences des interventions du SNUipp : présence d'un PE2 dans toutes les écoles à 4 classes du département, y compris les maternelles.

### SEGPA ET EREA : QUI REMPLACE ? PAS MOI, LUI..

Qui doit assurer le remplacement des enseignants du 1er degré exerçant en Segpa et Erea ? Les nouvelles règles de gestion publique séparent hermétiquement les budgets du primaire et du secondaire et depuis la rentrée 2005 des postes Segpa et Erea sont donc des postes 2nd degré mais occupés par des personnels du 1er degré. Dans les Côtes d'Armor, l'IA n'a pas perdu de temps pour annoncer son refus de remplacer. Il a été désavoué par le recteur et le ministère, après l'intervention du SNUipp 22. Les remplacements devraient à la rentrée être de nouveau assurés par des enseignants du 1er degré.

### FRAIS DE DEPLACEMENT : JUGÉ !

L'Etat doit payer les frais s'il a autorisé le déplacement : voici la conclusion du tribunal administratif de Lyon saisi par une psychologue scolaire d'un Rased en milieu rural dans l'Ain pour le remboursement d'un reliquat de frais de déplacement sur 1999-2002. Pour les juges, les limitations budgétaires ont pour effet « de limiter les autorisations de déplacement et non de refuser de rembourser les frais ». L'administration a donc la responsabilité de refuser les autorisations de déplacement et de gérer elle-même les crédits de déplacement (les « enveloppes »).

L'administration devra expliquer elle-même aux écoles et aux parents les raisons de l'impossibilité d'exercer les missions.



# RENTREE ENCORE DU ROBIEN

“ J e sais que cette année encore je pourrai compter sur votre dévouement, vos efforts et votre sens du service public ». En cette rentrée, la lettre adressée par Gilles de Robien aux quelques 870 000 enseignants à l'œuvre ne ménage rien de ses effets. Il se veut présent sur tous les fronts... de la communication. Dernier exemple en date, une pleine page dans les grands quotidiens pour défendre ses bonnes méthodes en 12 points. Un brin magicien, le ministre se décerne une mention très bien, « les réformes à peine engagées sont déjà des succès » ironise même le journal Libération : socle commun, PPRE, recrutement de 1 000 enseignants pour la politique « *Ambition réussite* » par simple redéploiement. Des nouvelles mesures que le ministre présente sur tous les médias comme « *pragmatiques et utiles* » mais qui marquent une école mal orientée dans ses choix éducatifs et ses moyens. Sur le terrain, les effets des restrictions budgétaires de 2006 sont vécus au travers des dernières opérations de carte scolaire qui s'accompagnent de demandes de créations de postes (voir revue de presse ci-contre). Enseignants et

parents y portent l'exigence d'une école qui puisse remplir ses missions auprès de tous les élèves : accueil en maternelle pour les 2-3 ans, scolarisation des enfants en situation de handicap et suivi des PPS, remplacement.

Peu importe, l'hôte de la rue de Grenelle porte son discours démagogique, bien loin des préoccupations et des pratiques quotidiennes des équipes enseignantes. Dans Le Figaro, concernant l'apprentissage de la lecture, il fustige « *la posture idéologique des enseignants* » en expliquant que les enfants devront apprendre d'abord « *les lettres, puis les syllabes, puis les mots et enfin les phrases et le sens* ». Des propos approximatifs, bien loin des programmes sur la lecture, qui jettent le trouble dans l'esprit de l'opinion publique et des parents. Les annonces réitérées sur la modification de l'apprentissage du calcul et de la grammaire s'inscrivent dans cette même logique. A croire que les enseignants n'enseignaient plus avant que M. de Robien arrive au ministère.

## PPRE et signatures

Les P.P.R.E. ne seront pas signés par l'élève de l'école élémentaire. La circulaire parue au B.O. du 31 août qui prévoyait la signature de l'enfant va être modifiée. Le SNUipp est intervenu auprès du Ministère, pour faire supprimer cette mesure. Par contre, la circulaire prévoit toujours la signature par les parents, disposition contestée par le SNUipp, qui poursuit ses interventions.

Sébastien Sühr

## LES COMPTES DE JACOB

Que de prévenances ! La lettre du ministre de la fonction publique, Christian Jacob envoyée à cette rentrée fait le point des nouvelles mesures statutaires et salariales « *particulièrement avantageuses pour l'ensemble des fonctionnaires* ». Chacun appréciera.

Si les nouvelles dispositions sur l'amélioration des carrières touchent en définitive peu de monde (voir FSC n°287), les revalorisations salariales programmées sont

loin de venir compenser l'érosion du pouvoir d'achat des fonctionnaires (6% depuis 2000 dont 1,1% pour 2006 au regard des prévisions d'inflation). Selon l'INSEE, la hausse des carburants a été de 32,30 % sur les 24 derniers mois. Les fédérations de fonctionnaires dont la FSU adressent une lettre ouverte au ministre pour que débute des négociations salariales d'ici la fin septembre.

## LA MONTAGNE

### GEL DE CLASSE EN RURAL

Le Puy-de-Dôme s'est vu retirer 4 postes malgré une hausse des effectifs de 290 élèves. De nombreuses classes ont été fermées ainsi que 11 postes en enseignement spécialisé (ASH). Des besoins de créations ou de réouvertures persistent en cette rentrée comme dans le RPI de Le Broc et Bergonne près d'Issoire où les parents occupent l'école. Ils réclament l'ouverture d'une troisième classe, la décision étant suspendue jusqu'aux délibérations du CTP de rentrée. « *Une situation chaotique qui pourrait bien faire fuir certains vers le privé* » note le journal *La Montagne*.

## LA NOUVELLE REPUBLIQUE

### LA MATERNELLE EN DANGER

Dans le Loir et Cher, la maternelle est bousculée. Beaucoup se trouvent avec des effectifs de 30 élèves par classe. L'école de Naveil n'échappe pas à la règle où selon *La Nouvelle République* 33 élèves ont été comptabilisés en moyenne section le jour de la rentrée. A Molineuf « *une classe sauvage a été organisée par les parents* » pour protester contre la fermeture d'une classe et l'impossibilité d'accueillir les 2-3 ans. Même surchauffe à l'école maternelle des Tuileries à Romorantin où les parents occupaient l'école pour cause de sureffectifs.

## PARIS NORMANDIE

### RENTREE SENSIBLE

« *L'année commence de manière un peu perturbée* » en Seine Maritime. *Paris-Normandie* note que les suppressions de postes restent le point sensible de cette rentrée. 32 postes de lutte contre l'illettrisme ont été supprimés et 24 Clis devraient définitivement fermer. Plusieurs points chauds ont été répertoriés comme à l'école de Tôtes qui se bat pour la création d'une huitième classe. « *30 élèves en CE1, ce n'est pas possible* » proteste une mère d'élève.

# CAMPAGNE FSU

## DES PROPOSITIONS EN UN MILLION D'EXEMPLAIRES

La FSU lance une grande campagne pour la défense du service public d'éducation. En affirmant qu'un autre avenir pour les enfants et les jeunes est possible, la FSU avance des propositions pour assurer la réussite de tous les élèves. Tiré à un million d'exemplaires, à destination des parents d'élèves et de l'opinion publique, le texte dénonce la politique actuelle de renoncement, et met en avant des objectifs ambitieux pour la jeunesse.

A l'opposé des orientations actuelles, la FSU préconise d'étendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, en développant les filières technologiques et professionnelles, afin de transmettre à tous, de la maternelle au lycée, une véritable culture commune.

Cette école que souhaite la FSU, où on apprend, où on prépare son avenir, doit être plus juste, plus égalitaire et plus



efficace. L'Etat doit s'engager dans cette voie, en particulier par un budget 2007 à la hauteur des besoins.

De la même manière, par sa campagne d'affichage, « *Le service public fait fonctionner l'égalité* », la FSU fait le pari que les services publics sont une des réponses que notre société doit conforter pour aller vers plus de justice et de solidarité : donner les mêmes chances à tous les jeunes est aujourd'hui la mission prioritaire de l'école.

Daniel Labaquère

## ZEP : RECRUTEMENTS POUR LES RESEAUX

### « AMBITION REUSSITE »

Le plan de relance des ZEP » (voir Fsc n°283), annoncé par le ministre de l'éducation nationale en décembre dernier, prévoit le renforcement des équipes éducatives des 249 réseaux ambition réussite (les EP1), par 1000 enseignants supplémentaires et 3000 assistants pédagogiques. Pour l'instant, le ministère estime qu'environ 25% de ces postes ont été pourvus par des enseignants du primaire, les autres venant du second degré.

Les missions définies pour ces personnels s'inscrivent dans la volonté d'apporter « une aide supplémentaire, significative et personnalisée, aux élèves en difficulté » : accompagnement renforcé dans le cadre des PPRE, organisation des cours en classes réduites ou co-intervention, prise en charge d'élèves difficiles en petits groupes, participation à l'éducation à la citoyenneté, mise en place d'études accompagnées au cycle 3 et au collège, quatre soirs par semaine. Conservant

une charge d'enseignement à temps partiel, ces enseignants volontaires peuvent partager leur service entre le premier et le second degré. Ils doivent également participer à l'accompagnement des jeunes enseignants.

Les remontées au ministère pour cette rentrée montrent que la liaison école-collège est privilégiée à 43%. Viennent ensuite les actions éducatives (25%), puis l'accompagnement des nouveaux enseignants (11%).

Recrutés sur des postes à profil, ces enseignants pourront bénéficier d'un contingent supplémentaire d'accès à la hors classe après cinq années passées dans un réseau ambition réussite.

Pour le SNUipp et la FSU, il n'est pas admissible que ces postes soient financés par « redéploiement ». Le financement a été effectué par amputation des horaires de classe en cinquième et en quatrième (une demi-heure de moins !). Il n'est pas admissible non plus que la mise en place de ces postes fasse

l'objet de déréglementations (profilage des postes, horaires). La focalisation médiatique sur les réseaux « *ambition réussite* » ne doit pas faire oublier les autres établissements de ZEP (EP2 et EP3) pour lesquels aucun moyen supplémentaire n'est prévu.

D.L.





# ACCUEILLIS AU SAUT DU NID

**La moitié des enfants de moins de 3 ans fréquente une structure d'accueil, des lieux en nombre insuffisant pour une politique de la petite enfance qui ne place pas toujours les besoins éducatifs du tout petit au centre de sa réflexion.**

Dossier réalisé par

Lydie Buguet, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Sébastien Sihr

**“L**a question de la garde des enfants de deux ans ne saurait se réduire à celle du « pour ou contre l'école », mais devrait être posée en d'autres termes: *l'école ou quoi d'autre pour les deux ans ?* » indique une étude du PIREF coordonnée en 2004 par Agnès Florin, directrice du laboratoire de psychologie à l'université de Nantes. Pour la chercheuse, l'objectif à atteindre pour toute institution prenant en charge la petite enfance, est le développement social, cognitif et affectif de l'enfant (lire page 16). En cette rentrée scolaire, un collectif emmené par Claire Brisset (ancienne défenseure de enfants) et Bernard Golse (professeur de pédopsychiatrie), a décidé de raviver la polémique sur la scolarisation précoce à travers un ouvrage intitulé « *L'école à 2 ans : est-ce bon pour l'enfant ?* ». On connaît d'avance leur réponse à ce questionnement... même si, par ailleurs on sait aussi que pour nombre d'enfants issus de familles en difficulté, l'entrée en maternelle avant trois ans contribue au rétablissement de l'égalité des chances. Pour le SNUipp cela appelle à une transformation de l'école maternelle, pour qu'elle soit capable de prendre en compte les besoins éducatifs du petit enfant.

La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « *petit enfant* » et de ses besoins éducatifs ? Le petit enfant, considéré avant la scolarisation obligatoire, et plus particulièrement jusqu'au début de sa quatrième année, âge à partir duquel 99% de la tranche d'âge sont scolarisés en maternelle, placé au centre de la réflexion, telle doit être la logique prévalant à l'organisation (et la coordination ?) des modes d'accueil.

**La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « petit enfant » et de ses besoins éducatifs ?**

La France compte 2,372 millions d'enfants de moins de 3 ans et, tous modes d'accueil confondus (crèches, crèches parentales, assistantes maternelles, haltes garderie, école maternelle), 52,70% d'entre eux passent aujourd'hui une partie de la semaine séparés de leur famille. Le système est ainsi fait que sur le plan institutionnel l'autorité est partagée entre deux ministères : les affaires sociales et la santé pour les modes et structures de garde, l'éducation nationale pour l'école. Une double tutelle qui ne coule pas forcément de source puisque d'autres systèmes, en Europe notamment, unifient sous la responsabilité d'un seul ministère la prise en charge des enfants de 0 à 7 ans (lire page 18). Institutionnellement la donne est encore plus complexe du fait de la répartition

des compétences entre les divers organismes et collectivités : les ministères, les communes et départements, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (lire page 18). Cette organisation rend peu lisible la (les) politique(s) publique(s) menée(s) en matière de petite enfance et certains prônent l'instauration d'un « *service public de la petite enfance* ». Sur le terrain, chacun fait un jour l'expérience de la difficulté d'inscrire son tout petit à la crèche. Et on parle communément d'un « *déficit* » de l'offre de garde sans avoir véritablement les moyens de le quantifier. Car si plus de la moitié des 0-3 ans est accueillie, la demande des familles, elle, n'est certainement pas de 100%. La place laissée aux parents et à leurs choix éducatifs, la question de la coéducation, ne sauraient être ignorées. D'autant que chaque fois que l'institution prend toute la mesure de la responsabilité parentale le passage de témoin et l'intégration du jeune enfant se passent dans de meilleures conditions (voir reportage pages 16-17).



# ACCUEILLIS AU SAUT DU NID

**La moitié des enfants de moins de 3 ans fréquente une structure d'accueil, des lieux en nombre insuffisant pour une politique de la petite enfance qui ne place pas toujours les besoins éducatifs du tout petit au centre de sa réflexion.**

**Dossier réalisé par**

Lydie Buguet, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Sébastien Sihr

**“L**a question de la garde des enfants de deux ans ne saurait se réduire à celle du « pour ou contre l'école », mais devrait être posée en d'autres termes: *l'école ou quoi d'autre pour les deux ans ?* » indique une étude du PIREF coordonnée en 2004 par Agnès Florin, directrice du laboratoire de psychologie à l'université de Nantes. Pour la chercheuse, l'objectif à atteindre pour toute institution prenant en charge la petite enfance, est le développement social, cognitif et affectif de l'enfant (lire page 16). En cette rentrée scolaire, un collectif emmené par Claire Brisset (ancienne défenseure de enfants) et Bernard Golse (professeur de pédopsychiatrie), a décidé de raviver la polémique sur la scolarisation précoce à travers un ouvrage intitulé « *L'école à 2 ans : est-ce bon pour l'enfant ?* ». On connaît d'avance leur réponse à ce questionnement... même si, par ailleurs on sait aussi que pour nombre d'enfants issus de familles en difficulté, l'entrée en maternelle avant trois ans contribue au rétablissement de l'égalité des chances. Pour le SNUipp cela appelle à une transformation de l'école maternelle, pour qu'elle soit capable de prendre en compte les besoins éducatifs du petit enfant.

La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « *petit enfant* » et de ses besoins éducatifs ? Le petit enfant, considéré avant la scolarisation obligatoire, et plus particulièrement jusqu'au début de sa quatrième année, âge à partir duquel 99% de la tranche d'âge sont scolarisés en maternelle, placé au centre de la réflexion, telle doit être la logique prévalant à l'organisation (et la coordination ?) des modes d'accueil.

**La bonne démarche, ne serait-elle pas plutôt de se poser la question non pas à partir de l'institution, mais à partir du « petit enfant » et de ses besoins éducatifs ?**

La France compte 2,372 millions d'enfants de moins de 3 ans et, tous modes d'accueil confondus (crèches, crèches parentales, assistantes maternelles, haltes garderie, école maternelle), 52,70% d'entre eux passent aujourd'hui une partie de la semaine séparés de leur famille. Le système est ainsi fait que sur le plan institutionnel l'autorité est partagée entre deux ministères : les affaires sociales et la santé pour les modes et structures de garde, l'éducation nationale pour l'école. Une double tutelle qui ne coule pas forcément de source puisque d'autres systèmes, en Europe notamment, unifient sous la responsabilité d'un seul ministère la prise en charge des enfants de 0 à 7 ans (lire page 18). Institutionnellement la donne est encore plus complexe du fait de la répartition

des compétences entre les divers organismes et collectivités : les ministères, les communes et départements, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (lire page 18). Cette organisation rend peu lisible la (les) politique(s) publique(s) menée(s) en matière de petite enfance et certains prônent l'instauration d'un « *service public de la petite enfance* ». Sur le terrain, chacun fait un jour l'expérience de la difficulté d'inscrire son tout petit à la crèche. Et on parle communément d'un « *déficit* » de l'offre de garde sans avoir véritablement les moyens de le quantifier. Car si plus de la moitié des 0-3 ans est accueillie, la demande des familles, elle, n'est certainement pas de 100%. La place laissée aux parents et à leurs choix éducatifs, la question de la coéducation, ne sauraient être ignorées. D'autant que chaque fois que l'institution prend toute la mesure de la responsabilité parentale le passage de témoin et l'intégration du jeune enfant se passent dans de meilleures conditions (voir reportage pages 16-17).



**Autour du petit enfant et de ses parents, une multitude d'intervenants de plus en plus professionnalisés, mais une politique publique de la petite enfance qui reste marquée par des choix discutables.**

Psychologues, psychanalystes, pédopsychiatres... semblent avoir bien cerné aujourd'hui les besoins éducatifs nécessaires à l'épanouissement des jeunes enfants. « Il faut une attention et un environnement bienveillants permettant une liberté de mouvement pour que l'enfant puisse s'éveiller et découvrir le monde extérieur. Il est également important que l'adulte pose dans cet espace des balises claires qui vont le rassurer », résume la pédopsychiatre Christine Bellas-Cabane (lire page 19). Cette connaissance accrue a conduit peu à peu à une transformation des lieux d'accueil de la petite enfance, avec, notamment davantage de professionnalisation des personnels chargés d'accueillir ce jeune public. Assistantes maternelles, puéricultrices ou auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, ATSEM, officient quotidiennement aux côtés de pédiatres, de pédopsychiatres, de professeurs des écoles dans les diverses structures d'accueil. La professionnalisation s'est accompagnée, en théorie, d'un bond qualitatif dans la prise en charge. L'heure n'est plus simplement à la garde et aux soins, chaque structure doit élaborer un projet éducatif d'établissement basé sur l'autonomie, la socialisation, le développement psychomoteur et psychologique, le respect des rythmes biologiques, etc. Dans le

dispositif, l'école maternelle prend une place à part. Ses compétences vont au-delà de celles des autres lieux d'accueil. Elle est au « passage » de la petite enfance et du monde scolaire. Elle doit sans cesse s'adapter aux besoins des jeunes enfants. La formation des enseignants nécessaire à cette spécificité va diminuant, tandis que les meilleures conditions d'encadrement et d'accueil sont rarement réunies. « L'éducation de la petite

enfance doit être reconnue comme la première étape de l'enseignement de base, en tant que secteur pleinement intégré au sein des systèmes éducatifs nationaux » affirme l'internationale de l'éducation. Une idée à suivre?

### CLASSES PASSERELLES ENTRE FAMILLES ET ECOLE

Pour accueillir les petits de deux ans, l'Education Nationale avec d'autres partenaires de la petite enfance a participé à la mise en place de dispositifs passerelles qui dans le cadre de l'école maternelle prennent la forme de « classes passerelles ».

L'objectif est de permettre une socialisation progressive et une séparation en « douceur » de la famille. Dans ces classes, l'accent est mis sur la qualité de l'accueil des parents avec parfois la présence d'un éducateur de jeunes enfants en plus de l'enseignant. Les enfants y sont accueillis progressivement et peuvent glisser dans une autre classe de l'école en cours d'année. L'école s'adapte aux tout-petits en aménageant les rythmes et les contenus d'enseignement pour que cette scolarisation soit un facteur de réussite.

Ces classes qui restent peu nombreuses, sont le plus souvent expérimentées en faveur des familles défavorisées dont les enfants n'ont que rarement fréquenté de structures d'accueil collectives. Ce dispositif reconnu comme positif ne trouve cependant pas de développement faute de moyens.



## LES 2 ANS EN MODE ACCUEIL

Le PIREF analyse l'impact des différents modes d'accueil sur le développement des jeunes enfants.

**C**omment les différents modes d'accueil des jeunes enfants agissent sur leur développement ? Le PIREF\* sous l'égide d'Agnès Florin, directrice de laboratoire de psychologie à l'université de Nantes propose une synthèse des enquêtes menées sur le sujet. Débat typiquement français, car les enfants à partir de deux ans peuvent fréquenter soit un mode de garde de la petite enfance de 0 à 3 ans (crèches, assistantes maternelles, parents) soit être scolarisés à l'école maternelle.

L'étude ne se place pas sur le terrain de la concurrence entre structures mais pointe la nécessité d'une politique d'accueil et d'éducation des «*tout petits*» qui répondent aux besoins des enfants et des familles. Agnès Florin identifie ainsi les variables de l'efficacité d'une structure d'accueil collective (crèche, écoles) : formation et stabilité des personnels, ratio adultes-enfants, durée de fréquentation des petits (pas plus de 30 heures hebdomadaires), équilibre de la relation entre la maison et le lieu d'accueil, qualité des gestes quotidiens d'éducation. Si ces éléments sont prégnants sur la qualité de vie du jeune enfant et son bien-être, les enfants «*à risques*» sont ceux qui sont le plus sensibles aux effets négatifs des modes d'accueil.

Côté spécificité, l'école, même si elle présente des activités parfois identiques à la crèche se différencie par le caractère professionnel de l'enseignant qui «*s'ajuste plus à la tâche et à l'enfant*». De plus, les enseignants



favorisent les interventions cognitives. L'enfant est alors en action et en réflexion sur ses propres réalisations. Ce que les assistantes maternelles n'insufflent pas en prenant une part importante dans l'activité de la tâche. Au regard de certains temps «*d'inactivité*» des enfants à l'école, du fait des taux d'encadrement différents qu'à la crèche, le rapport suggère également que «*la maternelle puisse aménager le temps et l'espace pour donner plus de place aux jeux libres sans pour autant que les enseignants y perdent leur rôle pédagogique*».

Reste que pour Agnès Florin la scolarisation précoce a des effets positifs notamment pour les enfants de milieu social défavorisé. Avec l'exigence de conditions d'accueil convenables (locaux, effectifs, encadrement)

\* Programme Incitatif de Recherche en Education et Formation.

## PAPA, M

Dans la classe de petite section de l'école Aristide Briand de Sens (Yonne), la rentrée scolaire se fait en compagnie des parents partenaires privilégiés d'une scolarisation réussie.

**L**undi 4 septembre. Pour les 24 élèves de Sylvie Sautereau c'est le tout premier jour de rentrée, la première scolarisation. Mélissa, Enzo, Ayvoree et les autres ont trois ans et ce matin ils se présentent dans la classe accompagnés de leur papa, de leur maman et même pour certains de leur mamie. Au milieu des jeux, puzzles, pâtes à modeler, chevalets de peinture les enfants circulent plutôt sereins. Il faut dire que tous connaissent déjà les lieux. En juin, l'accueil du matin leur a été ouvert à eux et leurs parents autant de fois qu'ils le souhaitaient et chacun est venu selon ses envies, ses possibilités. Alors lorsque les parents quittent la classe les larmes sont rares et se tarissent vite. Cette année, Sylvie n'a pas inscrit d'enfants de deux ans. «*Il ya trois ans nous les inscrivions encore, mais suite à une fermeture de classe, nous n'avons plus les conditions adaptées pour les accueillir*». Quand elle l'a fait, elle n'avait pas plus de quinze enfants pour deux adultes.

Pour que les enfants «*vivent au mieux leur première expérience scolaire*», les enseignantes de l'école Aristide Briand de Sens dans l'Yonne misent sur la relation avec les parents. Sylvie les a tous rencontrés individuellement au mois de juin. A l'occasion de l'inscription des enfants, rendez-vous a été pris pour une discussion autour d'un questionnaire que Sylvie prépare elle-même : «*C'est un outil pour engager le dialogue*

# AMAN, MAITRESSE ET MOI

sur des choses aussi concrètes que la cantine mais aussi sur les attentes des parents envers l'école. ». L'enseignante de petite section est convaincue que si les parents sont rassurés, sécurisés le problème de la séparation se règle d'autant mieux. Les expériences des parents comme des enfants sont diverses. Certains ont fréquenté la halte garderie d'autres n'ont jamais quitté leurs parents. Alors les deux premières semaines, elle ouvre les portes de l'école 30 minutes avant la sortie du midi pour de nouveau les accueillir, discuter avec eux, répondre à leurs interrogations.

Les parents de Chimène accompagnent cette année leur troisième fille et apprécient d'être entendus : « Ici on se sent accueillis et de fait on est en confiance », expliquent-ils. Ce matin encore, ils restent dans la classe jusqu'à 9h15. La maman de Léa est, elle, un peu déconçue par l'aisance avec laquelle sa fille évolue dans la classe : « C'est pour moi que c'est dur ! » commente-t-elle.

Ce travail auprès des parents se poursuivra tout au long de l'année. Quinze jours après la rentrée, Sylvie les réunit tous pour faire le point avec eux. Ils savent aussi grâce à une plaquette de rentrée que fin janvier une rencontre individuelle aura lieu afin de faire le point en ce qui concerne les apprentissages des enfants.

Ce matin, une fois les parents partis, Sylvie ne se retrouve pas seule. En plus de Corinne Parent, l'ATSEM de la classe et de Béatrice, l'EVS chargée de la salle de motricité, l'équipe du réseau de secteur est venue prêter main forte. Philippe Gautreau, psychomotricien et Anne-Claude Soulier-Dugenié, la psychologue scolaire, sont là pour faciliter le premier contact. Ils animent un atelier de motricité, aident à explorer un coin jeu... « Le temps que les interventions du réseau se mettent en place, je passe une partie de la matinée dans la classe. Je fais en fonction des demandes de Sylvie. Il faut que dans la tête des enfants elle reste la référente. » ex-



plique Philippe.

A voir la façon dont Mattéo la suit et s'adresse à elle dès ce premier jour d'école : « Regarde maîtresse! », le doute n'est pas permis. Et à l'heure du regroupement, quand Sylvie présente la souris verte et ses autres marionnettes, c'est à elle que tous les regards sont accrochés.

La rentrée s'est donc faite en douceur pour les « petite section » d'Aristide Briand.

Elle est tout de même restée douloureuse pour Stanislas qui connaît pourtant bien l'école pour être venu chercher frère et soeur dans les classes les années précédentes ! Et oui, quoi qu'on fasse, la rupture n'est pas facile et Sylvie s'autoriserait à appeler ses parents s'il restait inconsolable. C'est un des contrats passés auprès d'eux pour les rassurer en dernière mesure. Elle dispose déjà de tous les numéros de téléphone. Mais en ce premier jour, Stanislas reste là et depuis les bras de Corinne, il observe ses camarades applaudir leur maîtresse spontanément à la fin d'une chanson. Un jour de rentrée c'est un peu jour de fête !

**En ce jour de rentrée, les parents participent à l'accueil puis Sylvie Sautereau, la maîtresse de Petite Section met en place ses activités sereinement.**

## TAUX DE SCOLARISATION DES PETITS EN % POUR 2001

Age de l'enfant	A mi-temps	Le matin et 1 à 3 après midi	A temps complet	Total en %
2 ans	21	2	14	37 *
3 ans	20	6	71	97
4ans	2	5	92	99

ETUDES DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE DES ETUDES DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES (DREES), «SCOLARISATION ET MODES DE GARDE DES ENFANTS ÂGÉS DE 2 À 6 ANS – JUIN 2006» ÉTABLIE À PARTIR DE CHIFFRES DE 2001

\* EN 2005-2006 LE TAUX DE SCOLARISATION A CHUTÉ À 24,5 %

## “IL Y A UN DEFICIT AU NIVEAU DE L' OFFRE, ASSEZ VARIABLE SELON LES REGIONS”.

Entretien avec Edith Voisin, conseillère technique dans le domaine de la petite enfance à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

### L'EUROPE EN MODELES...

En Europe, on distingue trois modèles de prise en charge de la petite enfance.

Chacun apparaît pensé en fonction de la place des femmes, de leur possibilités ou non de travailler. Cela induit des politiques de la petite enfance propre à chaque pays. En Suède comme au Royaume-Uni, depuis 1997, les services d'accueil concernent les 0-7 ans au sein de pré-écoles fonctionnant avec des enseignants spécialisés.

Comme en France, l'Italie et la Belgique articulent le moment de la petite enfance en deux temps : des structures d'accueil collectives (crèches, haltes garderies) ou individuelles (assistantes maternelles) avec des professionnels du secteur sanitaire et social, suivies entre 2 et 3 ans par des écoles maternelles avec des enseignants.

Enfin, en Allemagne, Danemark ou Norvège, la prise en charge se fait jusqu'à 7 ans au sein de « jardins d'enfants » sous la tutelle d'un seul ministère avec des objectifs de développement avant tout centrés sur le jeu et le bien-être. Un système préscolaire dit « unifié » qui comme en Allemagne fait débat car laissant trop peu de place aux activités cognitives.

### L' ACCUEIL EN CHIFFRES

Pour les 2,372 millions d'enfants de moins de trois ans, le nombre de places offertes par les différents modes de garde collectifs

est de 240 900, auquel il faut ajouter 66 700 pour les crèches familiales et l'estimation de 743 000



pour les assistantes maternelles agréées. Soit un total de 1,05 million qui correspond à un ratio de 44,3% de places disponibles dans les différents modes de garde pour les enfants avant leur scolarisation. Pour le reste, les enfants sont gardés par l'un de leurs parents, très souvent la mère.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des deux ans est passé de 37% en 2002 à 25% en 2005.



**10 milliards d'euros de la Cnaf pour l'enfance : 8 milliards pour les allocations familiales, et 2 milliards pour les structures d'accueil.**

La répartition selon les différents modes de garde a-t-elle évolué au cours de ces dernières années ?

Il y a une certaine stabilité. Cependant, on note une légère progression du mode de garde collectif parce qu'il y a un peu plus de places qui se créent. Mais le mode d'accueil individuel par une assistante maternelle reste toujours le premier mode d'accueil payant en France.

Cette offre d'accueil est-elle en adéquation avec la demande des familles ?

Il y a un déficit au niveau de l'offre, assez variable selon les régions. Certaines sont plus déficitaires que d'autres, notamment en région parisienne, alors que dans les régions plus rurales, les problèmes de garde d'enfants ne sont pas aussi cruciaux.

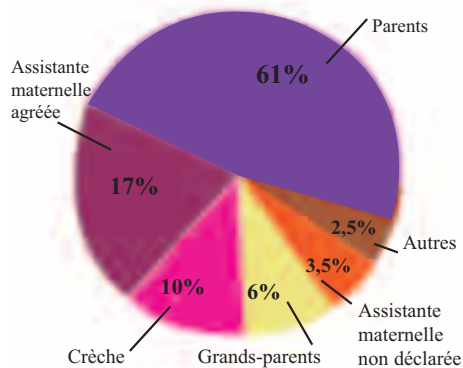
L'offre ne dessert donc pas également l'ensemble du territoire ?

Pour les assistantes maternelles, l'offre reste relativement uniforme. Par contre, la répartition est assez inégale pour les modes d'accueil collectif. Près de la moitié des places des crèches se situe en région parisienne et le reste dans les grandes

villes. La crèche est donc un mode d'accueil urbain qui existe peu en campagne, parce qu'il n'y a pas assez d'enfants. Par contre, dans les régions rurales, des expériences de haltes-garderies itinérantes sont mises en place. Une demi-journée par semaine, dans chaque commune, les personnels, se déplaçant en bus, accueillent les enfants dans des locaux mis à leur disposition par la municipalité. Mais ce système fonctionne uniquement pour une garde ponctuelle.

Quel est l'impact des politiques des collectivités locales sur cette offre ?

Les collectivités sont au cœur de la politique de la petite enfance. Elles gèrent la plupart des établissements. Les maires ont conscience de l'importance de l'enjeu d'avoir une politique petite enfance à l'échelle de leur commune. Les caisses d'allocations familiales ont une action incitative en direction des communes pour la création de structures d'accueil.



source : CNAF, 2004



# “ L’ENFANT A BESOIN D’ÊTRE SÉCURISÉ DANS SES PREMIÈRES ANNÉES ”

**Christine Bellas-Cabane, pédo-psychiatre, est présidente du syndicat des médecins de Prévention maternelle et infantile (PMI). Elle est co-auteur du livre « Pas de zéro de conduite pour les enfants de 0 à 3 ans ».**

*Quels sont les principaux besoins éducatifs nécessaires à l'épanouissement des enfants de 0 à 4 ans ?*

Il faut une attention et un environnement bienveillants permettant une liberté de mouvement pour que l'enfant puisse s'éveiller et découvrir le monde extérieur. Il est également important que l'adulte pose dans cet espace des balises claires qui vont le rassurer.

Par ailleurs, l'adulte doit accompagner les découvertes de l'enfant et l'habituer à en chercher le sens. Par exemple, avec la télévision, l'adulte doit mettre un sens sur ce que l'enfant voit sinon l'enfant risque de s'habituer à ne pas comprendre ce qui l'entoure.

*Les modes de prise en charge répondent-ils à ces besoins ?*

Les crèches sont un cadre où les besoins sont pris en compte et où les enfants ont accès à des objets et des espaces de découverte. Ils peuvent évoluer dans des environnements sécurisés dans lesquels ils sont capables de développer leur motricité sans danger. L'adulte est là pour rassurer l'enfant sans l'étouffer. Les écoles maternelles restent de qualité en France, mais très tôt l'objectif de la réussite scolaire future prend le pas sur le souci de l'épanouissement. Cela est dû à une pression institutionnelle et parentale résultant d'un climat économique difficile. Cette réalité a considérablement transformé le climat des classes de maternelle.

*Quelles sont les demandes des familles concernant les besoins éducatifs de leurs enfants ?*

Elles sont demandeuses d'éveil et de performance. Très rapidement, les familles veulent que leur enfant sache faire des choses, ne lui laissant plus le temps « d'être et de découvrir ». Certains jeunes parents ont de grandes difficultés à poser des limites à leurs enfants. Ils attendent des professionnels des crèches et de maternelles qu'ils remplissent une double fonction: d'éducation et d'enseignement précoce.

*Quels liens sont à développer entre les familles et les différents intervenants de la petite enfance ?*

Il est important que parents et professionnels arrivent à dialoguer vraiment. Je constate que lorsqu'un enfant pose problème, le parent est souvent considéré comme responsable. De leur côté, les parents critiquent les personnels des crèches ou les enseignants.

Il faut sortir de cette rivalité. Une alliance autour du développement global de l'enfant, mettant en avant son épanouissement et non la performance, est nécessaire. Il est important aussi que les adultes comprennent que l'enfant ne peut pas se comporter partout de la même façon. C'est normal qu'il soit parfois plus agité ou perturbé.

*Les enfants doivent-ils tous fréquenter une structure collective avant leur scolarisation ?*

L'enfant a besoin d'être sécurisé dans ses premières années, d'avoir un milieu propice à son éveil. Ainsi, il va aborder la séparation et les apprentissages de façon correcte. Si le milieu familial est suffisamment contenant, s'il permet à l'enfant de s'éveiller au monde et aux personnes qui l'entourent, la collectivité n'est pas indispensable. Elle peut être positive pour certains enfants, mais extrêmement fatigante pour d'autres. Dans certains cas, elle seule pourra permettre à l'enfant un développement harmonieux.

*Quelle politique de prévention mener, avant et pendant la scolarisation des enfants en maternelle ?*

Les crèches doivent être développées afin de rester une possibilité d'accueil de qualité avant la scolarisation. Le problème de l'école maternelle à 2 ans pose celui de son adéquation aux besoins de l'enfant en termes de personnels, de rythme et de locaux. Si ces besoins sont respectés, cela peut être une chance pour certains



Entretien avec

## Christine Bellas-Cabane

*« Une alliance autour du développement global de l'enfant, mettant en avant son épanouissement et non la performance, est nécessaire »*

enfants qui ne pourraient pas être accueillis dans les crèches.

Les lieux d'accueil parents-enfants sont de véritables espaces de prévention. Les enfants peuvent y faire l'expérience de la séparation et de la socialisation en toute sécurité. Les parents peuvent échanger avec des professionnels dans une relation de confiance.

En maternelle, il ne s'agit pas de faire la prévention de la maltraitance ou de troubles du comportement mais de surtout savoir repérer la souffrance, afin de pouvoir la prendre en charge. Là aussi, parents et professionnels doivent se parler. Les Rased permettent souvent de débloquer bon nombre de situations, mais ils sont insuffisants en nombre. Quant aux CMP, vers lesquels on a besoin parfois d'adresser certains, les listes d'attente sont de plus en plus longues.

## EEDD

### PROMENONS NOUS DANS LES BOIS

Un cédérom multimédia vient d'être édité par le SCEREN-CNDP sur le thème de la « *forêt, un peuplement de feuillus* ». Avec pour objectif de construire une véritable éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) dans le respect de la biodiversité des écosystèmes forestiers.

Le document offre des itinéraires de découverte variés lors de travail en autonomie ou en groupe. Les enseignants pourront ainsi entre autre préparer leurs sorties, appréhender le peuplement des milieux forestiers à travers une ressource documentaire présentant près de 200 espèces vivantes, assurer des activités pluridisciplinaires. Des exercices interactifs et ludo-créatifs sont également disponibles pour un usage individuel ou collectif.

## Philosophie

### L'OBSESSION DU POURQUOI



de l'école Raymond Queneau de Montrouge (Hauts de Seine). Un support -texte, affiche, phrases percutantes- lance immédiatement une problématique, choisie le plus souvent comme posant un dilemme moral : le vol, le respect de la loi... Les élèves s'expriment, et sont invités en permanence à expliciter leurs idées. Le maître se définit comme un obsédé du pourquoi. « *C'est en énonçant ses idées, en construisant ses propres réponses, en remontant dans ses représentations, que l'élève prend conscience de ce qu'il pense. C'est une*

C'est dans une classe aménagée pour l'occasion (tables en carré pour que les élèves se voient et apprennent à se parler et à se répondre), que Philippe Roiné, propose des débats philosophiques à ses élèves de CM2

*étape indispensable dans la construction de la pensée, indissociable des échanges avec les autres* » explique le maître.

Ensuite, le passage à l'écrit, pour parution dans le journal de classe, ne pose pas de problème : l'élève sait que le maître va effectuer une « *vraie* » lecture d'un texte personnel, en s'attachant aux idées construites.

D'ailleurs le maître remet lui-même le texte en forme si c'est nécessaire. L'élève, face à cette réécriture prend conscience de ce qui est écrit et en vérifie la conformité avec ce qu'il avait voulu dire. Il reprend son texte s'il le juge imparfait.

Ce va-et-vient s'effectue dans un climat de sécurité affective extrêmement important : le journal n'est pas diffusé à l'extérieur, l'élève sait qu'il peut exercer un « *droit de retrait* » si le sujet est trop sensible pour lui. Il dépasse ses peurs, observe sa pensée... et philosophe.

Daniel Labaquère

## Site internet

WWW.SNUIPFR UN SITE TOUT NEUF

Les devoirs de vacances ont été rendus et le site de SNUipp en sort renouvelé pour apporter encore plus d'informations d'actualité, syndicales ou pratiques. Presque toutes nos publications sont accessibles: le « *Kisaitou* ou presque » pour les écoles, les carrières et le métier, les dossiers, les revues Fenêtres sur cours et ses numéros spéciaux. Vous pouvez aussi accéder directement aux pages de toutes les sections départementales et hors de France.

"<http://www.snuipp.fr/>"

## Patrimoine

### "RUES ET CHEMINS" : UN CONCOURS SUR LE BÂTI

La Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM) organise un concours intitulé « *Rues et chemins* ». Les élèves de CM1, CM2 des écoles sont invités à réaliser un petit journal sur le patrimoine bâti de leur commune. Les élèves peuvent s'intéresser au bâti qui bordent les chemins, mais aussi aux ponts ou passerelles qui permettent de franchir les rivières. Une occasion de balade au long des chemins.

[www.associations-patrimoine.org](http://www.associations-patrimoine.org)

« *L'éducation masculine passe par le mimétisme tandis que chez les filles, une bonne scolarisation est gage de prise d'autonomie* »

Daniel Welzer-Lang, sociologue

## Education musicale

### LES ENFANTS DE LA ZIQUE

Faire découvrir aux élèves, la diversité, l'actualité et le patrimoine de la chanson francophone, fournir aux enseignants un recueil riche en répertoire, en informations et en pistes pédagogiques pour leur permettre d'aborder plus aisément la chanson en classe, c'est la vocation des « *Enfants de la Zique* ». A chaque rentrée scolaire depuis 1995, cette opération proposée par les Francofolies permet de présenter une dizaine de chansons autour d'un thème.



Un kit, composé d'un CD et d'un livret pédagogique est ainsi remis gracieusement aux enseignants qui doivent en faire la demande auprès des conseillers pédagogiques en éducation musicale. Cette année pour la 13ème

édition, c'est autour du mot « *Nomades* » que les élèves croiseront la route de Camille, Brassens, Lavilliers ou Sinsemilla.

## Dominique Vincent

*Curieuse de tout, passionnée, surtout de la mer, Dominique a réussi le concours de PE à Nice après une préparation spécifique pour les personnes demandeurs d'emplois en reconversion.*



**D**ominique est ravie. Elle a réussi le concours PE mais ce ne fut pas une candidate ordinaire. Comme d'autres, elle a bénéficié d'une première année de préparation à l'IUFM de Nice pour les salariés et demandeurs d'emplois souhaitant se reconverter. Cette modalité originale a tout de suite reçu un accueil enthousiaste et avec 25% d'admis au concours 2006, elle se poursuit cette rentrée. Un diplôme de monitrice de plongée en poche, Dominique est partie à 19 ans faire le tour de toutes les mers du monde. Avec le temps, une certaine lassitude de son activité, de plus en plus soumise aux pressions de rentabilité, la ramène vers le sud de la France où elle tente sans succès de monter sa propre affaire. Mais le plaisir de partager sa passion, la plongée, lui manque. L'idée de changer : « Ca me démangeait et par hasard j'ai vu sur le journal que l'IUFM ouvrait ses formations, j'ai pensé que c'était pour moi ». Après un entretien réussi Dominique a donc suivi les cours deux soirs par semaine, et le samedi matin. Le plus dur? Dominique n'a pas son bac mais les bases reviennent. Il faut se remettre en cause complètement. Heureusement l'équipe des enseignants était vraiment à l'écoute et assurait une prise en charge étonnante. « Tout le temps j'ai continué mon activité de plongée et aussi de pêche au gros ». Le plus dur, en fait, était le stress lié au risque de ne pas réussir ce concours. « Ne pas gagner c'était un échec de plus et à 31 ans, ce n'est pas facile à assumer ».

**« La disponibilité des enseignants était très importante. Ce n'était pas des cours traditionnels, mais adaptés à notre situation. Un cursus normal ne m'aurait pas convenu. »**

Aujourd'hui Dominique se prépare à prendre une classe de maternelle un jour par semaine. Elle est très contente de son école et l'accueil de la directrice l'a rassurée. Au fond elle n'est pas inquiète et il lui tarde de rencontrer les enfants. « J'ai préparé une séance pour jeudi et j'aimerais qu'elle me laisse en autonomie ». Etablir le contact avec les élèves déjà. Elle sait bien « qu'au début je ferai peut-être des bêtises » et elle compte sur la confiance et l'aide de la directrice. Dernier clin d'oeil: « c'est la première fois de ma vie que je vais toucher des congés payés! »

Michelle Frémont

## Concours SNUipp

### ENTRE CIEL ET TERRE

Les inscriptions pour le concours «Entre ciel et Terre» ont déjà débuté et se poursuivront jusqu'au 30 octobre sur le site du SNUipp. Dès septembre et jusqu'à mars prochain, les classes participantes au concours produiront un jeu connu ou totalement inédit pour rassembler figures du ciel et figures de la terre dans une réalisation collective. La classe gagnante se rendra durant 5 jours en classe de découverte à Mondonville où se trouve la Cité de l'espace dans un centre de la Ligue de l'enseignement (partenaire du concours du SNUipp avec la BNF, le Monde de l'éducation et le CNES), les autres gagneront appareil photo numérique et livres.



Inscriptions sur le site du SNUipp ([www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)) ou par téléphone : 01 44 08 69 30

## Lecture

### VRAI DEBAT ET FAUSSES SOLUTIONS

Le SNUipp met à disposition des enseignants un diaporama sur l'apprentissage de la lecture. Prévu comme support de dialogue avec les parents, il aborde les questions controversées de la campagne du ministre de l'éducation nationale sur la lecture et la modification des programmes. Il essaie de présenter la complexité de l'acte de lire, la complémentarité du décodage, de l'accès au sens et de l'entrée dans la culture de l'écrit. Il a l'ambition de positionner l'enseignant comme professionnel de l'enseignement de la lecture, et de lui permettre d'explicitier les différents thèmes abordés à partir de sa propre pratique, quelle que soit sa « méthode »,

son manuel, sa progression. La propagande médiatique et auto-satisfaite du ministre méprise la professionnalité enseignante et sème le doute dans l'esprit de nombreux parents. Avec la diffusion du quatre pages « Apprendre à lire, pas si simple ! », ce nouvel outil permettra aux enseignants de réagir, au plus près de la réalité de leur classe et des apprentissages des élèves. Le SNUipp lance dans tous les départements des rencontres avec les enseignants autour de ce diaporama. Ce dernier est téléchargeable et imprimable sur le site du SNUipp, [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

# "F

*inalement, un éléphant c'est plus facile à dessiner que je ne l'imaginai » . Stylo en main, gomme à proximité, Alizée s'étonne après maintes retouches de donner vie à son pachyderme.*

Plantureux et presque en mouvement dans la petite vignette de la planche à dessin. Tout comme elle, les 26 élèves de CM1 de l'école du grand-Chêne à Seignosse dans les Landes se sont lancés dans le projet de créer une bande dessinée, une double planche en couleur. Avec le concours d'un vrai professionnel, le dessinateur toulousain, Pierre Bizalion dit Biz. Pierre Noutary, l'enseignant de la classe l'a rencontré au salon du livre à Dax. Il avait pu découvrir les expériences sur la BD menées par l'auteur avec des classes de cycle III en Dordogne (1) . « *J'avais très envie d'explorer ce genre littéraire présent dans les programmes d'autant que j'ai moi même longtemps dévoré les BD* » . Seul problème, Pierre se dit « *handicapé côté graphisme* » . L'idée a donc germé peu à peu suite à sa rencontre avec Biz « *Je me suis dit que notre collaboration pouvait nous permettre de réaliser le projet* » précise l'enseignant.

Quand les enfants se lancent, il est prévu un travail en étape de trois séances avec Biz ainsi que des échanges via internet pour suivre l'état

d'avancement du projet.

Il fallait tout d'abord mettre au point une histoire. « *Un petit garçon va voir son ami l'éléphant au zoo. Il achète un cornet de frites que le singe subtilise. Or l'une des frites est magique...* »

racontent de concert Maël et Paul. Puis vient le moment de transformer une histoire écrite en un scénario découpé en vignette. Un travail délicat et exigeant. « *Les enfants ont pris conscience que le dessin n'est qu'une*

*partie immergé de l'iceberg que constitue le genre BD* » explique Biz. Il a fallu composer avec les contraintes du nombre de cases, faire des choix afin d'être compréhensible pour le lecteur. Cela a donné lieu à des échanges très riches où chacun exposait son point de vue, sa



## OBJECTIF BULLES DANS LES LANDES

**La classe de CM1 à Seignosse dans les Landes a créé sa propre BD avec le concours d'un dessinateur professionnel. Rencontre avec un autre genre.**

**« Dans un tel projet, rien ne sert d'être dirigiste. Il faut laisser les enfants s'épanouir, découvrir, s'exercer... Ils ne doivent pas éduquer leur main en priorité mais leur regard » . Biz, dessinateur**

manière de représenter telle ou telle situation, tel ou tel personnage. Tout cela pour jouer avec les ellipses, varier les plans et faire des ponts avec les oeuvres dessinées rencontrées en amont.. « *Une mise en réseau qui permet une réexploitation efficace et concrète* » explique Pierre.

Parallèlement, les dessinateurs en herbe ont exploré les contraintes du genre et pu ainsi expérimenté les différentes techniques de représentation.

« *Les personnages et même les lieux doivent être reconnaissables d'une vignette à l'autre, il en va de la compréhension de l'histoire* » commente Biz. Les enfants s'entraînent... encore et encore sur des grands formats A4 puis apprennent à réduire, à mettre du mouvement. Du travail, le plaisir de la réussite et de la maîtrise de certaines techniques comme partir des personnages bâtons pour laisser ensuite le crayon emprunter des chemins circulaires ou ovales et leur donner enfin corps et vie. Ce fut l'occasion également de travailler sur la notion

de perspective, des personnages représentés de face puis de profil et même en contre-plongée pour les plus ambitieux et imaginatifs. L'occasion également d'aborder les volumes et les placements dans l'espace. « *J'ai été impressionné par l'effort en continu fourni par les élèves, la plupart re-*

*commençant des dizaines de fois le même dessin pour arriver au résultat escompté* » commente l'enseignant. « *D'autant poursuit-il qu'il fallait travailler par deux. Une manière d'apprendre à respecter le travail de l'autre pour mieux avancer ensemble* » .

Au final, ce travail mené avec l'appui de Sylvie Descazaux conseillère pédagogique a été mis en couleur par les élèves eux-mêmes grâce à l'outil informatique, puis édité par l'école à l'usage des familles. En attendant peut-être une diffusion plus large.

**Sebastien Sihr**

Pierre Bizalion : la BD à l'école. Une expérience de BD en Cycle III. <http://www.biz-humour.com>

**« Nous avons travaillé pendant six mois sur ce projet. Il y a eu de temps en temps du découragement. Ce qui nous a semblé le plus difficile, c'est de reproduire des personnages reconnaissables et en mouvement. On est plutôt fiers d'avoir fini le travail même si il y a quelques défauts » .**

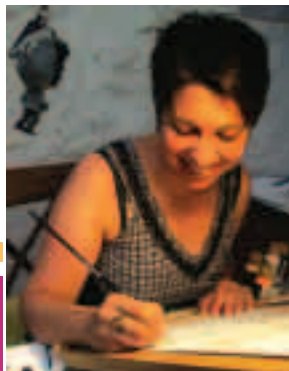
**Les élèves de CM1 de l'école du Grand-Chêne à Seignosse**



Avancer ensemble.  
Les élèves finalisent  
leur double planche  
titrée : « un après  
midi au zoo »

## Entretien

"LA CREATION EN B.D.  
EST UNE FORME LIBERTÉ"



**Cécile Chicault**

auteure de bande dessinée  
et illustratrice

*Vous êtes auteure de bandes dessinées. Qu'apporte-t-elle aux enfants?*

La bande dessinée est à la fois un art visuel et un genre littéraire. Ces ouvrages peuvent ainsi constituer une réelle incitation à la lecture et sont très formateurs pour l'élève. D'autant plus que le mélange texte images est un moyen d'expression proche de l'enfant.

Une foule d'apprentissages peut se faire autour de la B.D. car elle consiste à la fois à raconter et à représenter le monde. Le processus narratif particulier où la voix du narrateur est pratiquement absente, l'accent mis sur les personnages, leurs émotions tout ceci concourt à rendre son contenu proche du lecteur. Mais il s'agit aussi d'une construction complexe mêlant narration visuelle, dialogue, dessin, construction de l'espace, mouvement des personnages...

*Que met en jeu un travail de création d'une bande dessinée ?*

Cela permet à l'enfant d'acquérir et d'utiliser une foule de compétences, de développer son esprit logique et sa rigueur, tout en réalisant en s'amusant un travail de longue haleine. Au bout du compte c'est un moyen excellent de lui redonner confiance en ses capacités et de lui ouvrir de nouvelles perspectives. . . C'est une

façon pour lui de ne plus être passif par rapport au monde qui l'entoure.

*A quelles difficultés les enfants sont-ils confrontés ?*

La BD reste un moyen d'expression très particulier et très codifié. C'est, de plus un travail long et difficile. Il est utile pour l'enseignant qui veut mener un tel projet avec sa classe, s'il ne bénéficie pas de l'intervention d'un auteur, de réaliser au préalable une page pour qu'il voit lui-même les obstacles particuliers du genre. Ainsi il pourra les anticiper avec sa classe pour « alléger » la réalisation du projet.

De plus, les enfants ont un rapport très affectif avec le dessin. Quand ils dessinent, c'est un peu une partie d'eux. Or l'important n'est pas la beauté graphique au sens où on l'entend généralement mais plutôt le rendu : représenter pour créer du sens. On doit amener les enfants à préciser ce qu'ils veulent dire. Dessiner avec eux et en même temps éviter qu'ils aient peur de se lancer... Il y a parfois des productions d'enfants peu académiques mais avec une expressivité et un sens remarquables. Dessiner est avant tout une action, un élan. Il faut montrer à l'enfant que les styles sont innombrables et la création une forme de liberté.

# en.ligne

## LA BD À L'ECOLE

### La BNF

Le site de la BNF consacre un dossier à la bande dessinée. Dans les thèmes abordés, on trouve la BD européenne, les héros de BD, les techniques de la BD. Avec, en plus des pistes pédagogiques à la clé.

<http://expositions.bnf.fr/bd/index.htm>

### L'oreille coupée

« *L'oreille coupée* » est une oeuvre animée par Flash. C'est une intrigante histoire d'enlèvement qui mêle à la fois le multimédia et la bande dessinée.

<http://www.lisgar.net/zamor/Fran11/oc.html>

Une progression autour de « *L'oreille coupée* »

[http://www.form-a-com.org/article.php3?id\\_article=14](http://www.form-a-com.org/article.php3?id_article=14)

### Le CNDP

Base de données sur la bande dessinée (albums, documentaires, magazines et fanzines, pédagogie, sites, vidéos...) et sur l'actualité des parutions (avec sélection de BD par tranches d'âges), L@BD est un outil de recherche et d'information offrant aux enseignants des possibilités de recherche.

<http://www.labd.cndp.fr/>

### Angoulême

Angoulême est la capitale de la BD. Enormément d'infos sur le site du festival, notamment sur le concours scolaire ainsi que sur celui du Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image

<http://www.bdangouleme.com/>

<http://www.cnbd.fr/index.php>

### Le café pédagogique

Le dossier BD du café pédagogique, réalisé à l'occasion du festival d'Angoulême 2002 mais toujours d'actualité, avec de nombreuses interviews.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bd/>

### Projet B.D. dans le Rhône

Dans le cadre des résidences d'artistes mises en place depuis 2 ans sur l'espace numérique de travail des collèges et écoles du Rhône, [www.laclasse.com](http://www.laclasse.com), le centre Erasme propose aux enseignants et à leurs élèves un espace de réalisation de projets en ligne dont un sur la bande dessinée avec le dessinateur Michel Méral.

<http://bd.laclasse.com/>

## Littérature jeunesse

# ENTRE CIEL ET TERRE I-LA TERRE

Cette année, le concours organisé par le SNUIPP et ses partenaires a pour thème le ciel et la Terre. Des premiers mythes, des premiers atlas et mappemondes jusqu'aux images des satellites, notre savoir sur l'univers s'est précisé. L'objet du concours est de produire un jeu qui mette en scène les conceptions au fil du temps, les connaissances scientifiques des élèves, et qui fasse aussi appel à l'art et à l'imaginaire. Cet article, développé sur le site du SNUIPP, présente des livres sur la Terre, ses découvreurs, les récits qu'elle a inspirés. Le prochain article évoquera le ciel, ses représentations, ses mythes, sa conquête ainsi que des récits portant sur « l'entre Ciel et Terre ».

**La terre et le ciel (D) S.Perrols – Gallimard (Premières découvertes) 1990 (9,9 euros) 5/7 ans**

Pour les plus jeunes, le texte court et le jeu des transparents permettent de découvrir la terre en mouvement, d'explorer ses volcans, ses grottes et ses rivières. Le système solaire s'anime, notre planète, joue à cache-cache avec le soleil et avec la lune... La nuit succède au jour, les étoiles s'allument dans le ciel. Et le jeune lecteur peut alunir pour admirer... un clair de terre!

Voir dans la même collection « *Les volcans* » de Ch. Broutin.

**La terre racontée aux enfants (D) Y. Arthus Bertrand, H.Comte – La Martinière 2001 (13 euros) Dès 7 ans**

Sélectionnant 35 vues aériennes de la Terre, prises par Yann Arthus-Bertrand, Hubert Comte présente notre planète vue du ciel, mais il évoque aussi les hommes du monde entier.

Chaque double page offre le cliché d'un lieu précis, un texte explicatif et un dessin d'enfant, dans le style « *carnet de voyages* ». Le lecteur parcourt le monde, admire la variété de ses paysages, découvre ses habitants dans leur diversité, leur mode de vie, leur culture, leurs croyances. Il prend aussi conscience des menaces qui pèsent sur notre planète...



**La terre (D/web) M.Turner – Gallimard (Les thématiques de l'Encyclopédi@) 2005 (14,95 euros) Dès 9 ans**

Chaque volume de cette nouvelle collection aborde un thème, et est lié à un site sur le même sujet qui permet d'accéder à des informations complémentaires sur le web. Dans le texte, des mots-clés donnent accès à une centaine de documents remarquables, libres de droit et téléchargeables : photos, schémas, 3D, vidéos, reportages... Ces mots-clés permettent également l'accès à une sélection de 150 liens vérifiés et actualisés, à la portée des enfants. Il s'agit ici d'une approche astronomique, écologique et géographique de la planète. Où se situe-t-elle dans le système solaire? Comment se forment les montagnes? Pourquoi la Terre tremble-t-elle?...



Autres titres : voir le site du SNUIPP  
Les représentations de notre planète à travers le temps  
Cf. le site de la Bnf : "[http://classes.bnf.fr/ebstorf/repere/ind\\_terre.htm](http://classes.bnf.fr/ebstorf/repere/ind_terre.htm)"  
[http://classes.bnf.fr/ebstorf/repere/ind\\_terre.htm](http://classes.bnf.fr/ebstorf/repere/ind_terre.htm)  
Les grands explorateurs

**Le fabuleux voyage d'Ibn Battuta : 1325/1354 (D), J. Rumford - Syros 2002 (13 euros) Dès 9 ans.**

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, Ibn Battuta partit à la

découverte du monde. Né à Tanger en 1304, il décide à 21 ans d'aller La Mecque puis de voyager « jusqu'au bord du monde ». La Méditerranée s'appelle encore « *Mer de Rome* » l'Océan atlantique, « *Mer Ténébreuse* ». Commence alors un voyage périlleux de 120 000 km, à la découverte de peuples mystérieux, de cultures prodigieuses, de terres étonnantes, du Maroc à Pékin, de la Mer noire à l'Afrique orientale. Rentré à Tanger après 30 ans, le voyageur fait le récit de son périple au secrétaire du roi, qui le transcrit en langue arabe. Ce merveilleux carnet de voyage est une adaptation par J. Rumford du manuscrit original conservé à la BNF. Le récit est illustré d'aquarelles ponctuées de calligraphies et reliées entre elles par un fil blanc serpentant d'une page à l'autre. L'ensemble du voyage est présenté en fin d'album avec cartes et glossaire, ce qui permet aux enfants de mieux identifier lieux et personnages.

**Atlas des géographes d'Orbae (A) F. Place – Casterman 1996/1998 - 3 volumes (28 euros) Dès 11 ans.**

Les géographes de l'île sacrée d'Orbae ont pour mission d'établir la carte d'un monde où chaque pays a la forme d'une lettre : A comme le Pays des Amazones, Jade comme J, Z comme le pays des Zizotls ... Chaque expédition leur fait explorer des contrées à la fois mythiques et familières. Pour chaque contrée, les savants consignent sous forme de récits et de dessins minutieux, les us et coutumes, langues et vêtements, philosophie et culture. L'imaginaire plein de poésie traite de vraies réflexions sur la vie, la quête du bonheur, le savoir, les relations humaines, qui en font une œuvre incontournable.

Autres titres : voir le site du SNUIPP  
**Marie-Claire Plume**

Retrouvez cette rubrique, élargie à d'autres titres, sur le nouveau site du SNUIPP : *Ressources (Littérature de jeunesse)* <http://www.snuipp.fr/spip.php?rubrique182>



# RENTREE LITTERAIRE LIVRAISON 2006



L'éducation tient bonne place sur les présentoirs des librairies.

**L**a rentrée littéraire, comme chaque année, livre son lot d'essais, témoignages sur l'éducation.

Et comme chaque fois, un chœur de Cassandra nous prophétise le déclin de l'école, du niveau. Au hasard : « *L'école se meurt, l'école est morte : enseignants ou parents, pédagogues et politiques, tous sont d'accord sur ce constat.* »... La messe est dite! Mais tout n'est pas si noir dans cette rentrée éditoriale et quelques parutions apportent aux nombreuses questions qui secouent l'institution un éclairage intéressant voire constructif.

## Améliorer l'école

La question de la réforme de l'école est posée dans deux ouvrages de cette rentrée. Dans « *Ecole : demandez le programme!* » (ESF éd.), Philippe Meirieu propose « de rebâtir une école à la mesure des ambitions de la République ». Pour cela ils s'appuie sur les contributions d'internautes fidèles du « *café pédagogique* » dans le cadre de la consultation « *Les citoyens construisent l'école du futur* ». Philippe Meirieu revisite les questions des enseignements fondamentaux, de l'orientation, de la place des parents avec un seul mot d'ordre : pas de renoncement ! « Réformer l'école c'est possible ! » de Daniel Le Bret et Caroline Werkoff-Leloup propose quelques lignes fortes de ce que pourrait être aujourd'hui une réforme de l'école : refonte de l'éducation prioritaire, apprentissages en petits groupes, politique de la petite enfance ambitieuse...

## Le b.a-ba de la lecture

En ces temps de polémique stérile sur l'apprentissage de la lecture, deux livres tentent de comprendre et de désamorcer la crise. Laure Dumont dans « *Globale ou B.A.-BA* » revient sur le « *barnum politico-médiatique* » et pointe « *la légèreté avec laquelle les politiques traitent des questions scolaires* ». Sur l'apprentissage en lui-même, Roland Goigoux et Sylvie Cèbe proposent un livre clair et pédagogique à destination des parents qui décrit la diversité des pratiques et la complexité de cet apprentissage : « *Apprendre à lire à l'école* » (Retz).

## Sociologie de l'enfance

Ces livres témoignent de l'importance croissante des questions d'enfance en sociologie. « *De l'enfant au citoyen* » de Maroussia Raveaud inaugure une nouvelle collection aux P.U.F « *Education et société* ». Elle interroge l'éducation à la citoyenneté non pas d'un point de vue idéologique mais en observant les pratiques mises en place en France et en Angleterre entre tradition républicaine et idéal multiculturel.

« *Éléments pour une sociologie de l'enfance* » (P.U.R.) est un livre collectif coordonné par Régine Sirota qui montre la diversité des travaux scientifiques sur le statut de l'enfant dans la société. Un outil utile pour réfléchir aux problèmes éducatifs.

Lydie Buguet

# ENSEIGNEMENT ET EDUCATION ARTISTIQUE

La place des enseignements artistiques et de l'éducation artistique et culturelle reste à définir après la nouvelle loi d'orientation pour l'école et la mise en oeuvre du socle commun. Les 6 engagements pris par le ministre à Avignon, le 12 juillet dernier, se veulent rassurants sur l'avenir de ces enseignements alors même que depuis 3 ans les crédits les concernant ont presque disparu – ce que dément le ministre...et qu'aucun bilan complet n'a jamais été produit. De nombreuses classes à PAC, classes « patrimoine » n'ont pu poursuivre faute de financements pérennes.

Ainsi De Robien a d'abord proposé d'inclure dans la formation initiale un module obligatoire de formation « aux partenariats avec les acteurs culturels » ainsi que des certifications complémentaires en arts sur le modèle de ce qui se fait pour les langues afin de permettre la présence de personnes ressources réparties « harmonieusement » sur tout le territoire. L'Inspection générale est également chargée de faire un état des lieux tout en s'assurant que les 3 heures hebdomadaires en primaire sont bien effectives. S'ajoutent un guide pratique du partenariat, la mise en place des conditions d'une politique territoriale, des programmes académiques de formation et une meilleure organisation des pôles de ressources régionaux. Enfin il lance l'idée de favoriser dans les réseaux « ambition réussite » des « partenariats avec des acteurs du monde artistique et culturel, notamment via des parrainages d'établissements. Cette éducation devra aussi avoir une dimension européenne.

La définition du contenu du socle commun précise que la culture humaniste « se nourrit des apports de l'éducation artistique et culturelle » : « connaissance des oeuvres...majeures du patrimoine français, européen et mondial... », capacités à lire, utiliser les représentations ou les oeuvres d'art, à distinguer « produits de consommation et oeuvres d'art ». Il s'agit de donner aux élèves des références communes et leur permettre un développement personnel « par la pratique d'une activité culturelle, artistique ou physique ».

Mais la question des moyens humains et techniques alloués pour la formation initiale et l'éducation artistique et culturelle des élèves dans les écoles reste posée.

Michelle Frémont

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles se dérouleront les 13 et 14 octobre 2006. Le jour du scrutin sera choisi, comme chaque année entre ces deux dates par la commission électorale dans le premier degré. Depuis la rentrée 2004-2005, chaque parent, quelle que soit sa situation matrimoniale, est électeur et éligible à ces élections, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

## ERRATUM :

Contrairement à ce qui était indiqué dans le numéro 287, le tableau des salaires était hors MGEN. Jusqu'au 31 décembre 2005, la cotisation des adhérents de la MGEN reposait sur une assiette de cotisation comprenant le traitement indiciaire brut et l'indemnité de résidence ; à la somme obtenue

était appliquée un taux de cotisation de 2,6 %.

Or, depuis le 1er janvier 2006, le taux est ramené à 2,5 %, mais l'assiette de cotisation comprend désormais le traitement indiciaire brut ainsi que les primes, indemnités et autres éléments accessoires de rémunération. De plus s'ajoute une cotisation forfaitaire pour conjoint et enfants.

Le taux annuel de l'indemnité de sujétions spéciales allouée aux directeurs d'école et aux directeurs d'établissement spécialisé a été fixé à 1110,53 €. Pour ceux exerçant en ZEP, il

sera de 1332,64 €. L'intérim de direction représentera respectivement 1665,79 € et 1998,96 en ZEP.

**Les parents d'au moins 3 enfants dont le dernier est né, adopté ou accueilli en vue d'adoption** à compter du 1er juillet 2006 ont le choix en cas d'interruption de leur activité professionnelle entre le complément de libre choix d'activité et le «tout nouveau» complément optionnel de libre choix d'activité (Colca). Ce dernier d'une durée maximale de 12 mois a un montant supérieur (527,08 € si l'on perçoit l'allocation de base ou 746,26€) au complément de libre choix d'activité (353,85 € et 521,85 €).

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Enseignement des langues vivantes - rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères – BO n°23 du 8 juin 2006  
 Instructions pédagogiques - éducation au développement et à la solidarité internationale – BO n°23 du 8 juin 2006  
 Evaluation - dispositif national d'évaluation diagnostique - année 2006-2007 – BO n°24 du 15 juin 2006  
 Vacances scolaires - calendrier scolaire national des années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 – BO n°25 du 22 juin 2006  
 Conseils - élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles – BO n°25 du 22 juin 2006  
 Directeurs d'école - régime de décharge d'enseignement des directeurs d'école – BO n°26 du 29 juin 2006  
 Brevet informatique et internet - connaissances et capacités exigibles pour le B2i – BO n°29 du 20 juillet 2006  
 Education À l'environnement - dispositif interministériel « À l'école de la forêt » – BO n°29 du 20 juillet 2006  
 Protection des fonctionnaires - convention entre le MENESR et la fédération des Autonomes de solidarité de l'enseignement public et laïque – BO n°29 du 20 juillet 2006  
 Socle commun de connaissances et de compétences - encart n° 29 du 20 juillet 2006  
 Education à la sécurité - sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, formation aux premiers secours et enseignement des règles générales de sécurité – BO n°30 du 27 juillet 2006  
 Classes musicales - programme d'enseignement des classes à horaires aménagés musicales (CHAM) – BO n°30 du 27 juillet 2006  
 Rémunération - travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles – BO n° 31 du 31 août 2006  
 rémunération - rémunération des assistants étrangers de langues vivantes – BO n° 31 du 31 août 2006  
 Indemnités - taux des indemnités indexées – BO n° 31 du 31 août 2006  
 Formation en IUFM - organisation des stages proposés aux professeurs des écoles dans le cadre de leur professionnalisation - année 2006-2007 – BO n° 31 du 31 août 2006  
 Lutte contre la violence - prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire – BO n° 31 du 31 août 2006  
 Elèves handicapés - scolarisation des élèves handicapés : préparation de la rentrée 2006 – BO n° 31 du 31 août 2006  
 Programmes personnalisés de réussite éducative - mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège – BO n° 31 du 31 août 2006  
 Santé scolaire - grippe aviaire  
 Listes d'aptitude - répartition des emplois ouverts en 2006 pour l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles  
 Décret relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves et modifiant le code de l'éducation (partie réglementaire).  
 Le rôle et la place des parents à l'école - encart du n°31 du 31 août 2006

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

## HEURES AU TITRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Taux maxima	Surveillance Cantine etc.	Études surveillées (90% de l'heure denseignant)	Heures d'enseignement
Instituteur	10,5	15,08	16,76
Instituteur exerçant en collège	11,06	16,59	18,43
PE	11,30	16,95	18,84
PE hors classe	12,43	18,65	20,72



## Cinéma

### LE DAHLIA NOIR

Le nouveau film de Brian De Palma ne sortira que le 8 novembre mais il suscite déjà une grande attente. De la part des amateurs de De Palma mais aussi et peut-être surtout de la part des lecteurs du roman de James Ellroy. Il était difficile de ne pas s'interroger en lisant ce chef-d'œuvre. On se disait : « il est évident que ce roman devra devenir un film », mais on se disait en même temps « le réalisateur assez génial pour oser et réussir un tel film n'est pas encore né ». L'assassinat horrible d'Elizabeth Short en 1947 à Los Angeles fascinait l'Amérique depuis soixante ans. Ellroy en a tiré une hypothèse romanesque en assumant son aspect imaginaire. Il s'agit pourtant d'un livre bouleversant sur la violence ultime, la haine absolue des femmes, le miroir aux alouettes du « hall of fame » hollywoodien et la compassion entre les humains. Quelques années plus tard, Ellroy écrivait un livre encore plus beau, si c'est possible, qui s'intitulait « *Ma part d'ombre* » et bouleversait complètement les données du « *Dahlia Noir* ». Enfin Steve Hodel écrivit « *L'Affaire du Dahlia Noir* » et on se disait que cette histoire était un mythe inépuisable. C'est alors qu'arrive De Palma. Comment dire? Il s'agit d'un film extrêmement fidèle à Ellroy, un film qu'il a d'ailleurs approu-

vé publiquement. Il est fidèle dans le traitement des faits, et assume bien la complexité de l'intrigue, la difficulté de montrer au spectateur qui est coupable de la mort d'Elizabeth Short. Il est même fidèle à Ellroy au-delà des faits puisqu'il est bien en même temps un thriller, un film d'action lisible au premier degré et une méditation véritable sur la violence et la souffrance de ceux qui y ont affaire. Mais tout cela reste assez sage, comme engoncé dans une forme trop conventionnelle et n'arrive pas à fasciner le spectateur comme les millions de lecteurs d'Ellroy l'ont été de façon irréversible. C'est donc un très bon film, mais ce n'est pas un film extraordinaire. La question de l'adaptation de ce roman reste entière.

**René Marx**

Retrouvez les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sur [www.la-viedesfilms.com](http://www.la-viedesfilms.com)



## Musique

### ENFANCE ET MUSIQUE

Une rentrée musicale sous le signe de l'enfance: le label Enfance et Musique nous propose 3 nouveaux albums. Agnès Chaumié s'adresse aux plus petits avec le deuxième volume de « *Mon petit doigt m'a dit* ». Des comptines, créations et chansons traditionnelles aux sonorités tendres et ludiques. « *Vive l'École* » pioche dans le répertoire du label à cheval entre jazz, classique, world ou tradition pour un joli florilège de 12 chansons accompa-



gnées de leur partie instrumentale. L'excellent « *Et tout ça c'est Mama Kaya* » enchaîne humour, terreurs, jeux de mots, de voix avec des arrangements qui laissent la part belle aux instruments sans les masquer.

**Laure Gandebeuf**

Agnès Chaumié: Mon petit doigt m'a dit Vol. 2  
Vive l'école  
Et tout ça c'est Mama Kaya  
Label Enfance et Musique Distribution Au Merle Moqueur

## L'AGENDA

### TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ET FORMATION (ÉDUCATION)

le 5 octobre à Lyon  
Par Rachel Gasparini (GRS/université Lyon-II) et Jean-François Marcel (Créfi/université Toulouse-II-Le-Mirail), dans le cadre du séminaire « *Le travail enseignant* ».

Contact : Jean-Louis Derouet - Tel. 04 72 76 62 22.

Site Internet : [www.inrp.fr](http://www.inrp.fr) - Email : [derouet@inrp.fr](mailto:derouet@inrp.fr)

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUS LE REGARD DES SCIENCES ET DE L'HISTOIRE : DE LA RÉFLEXION AUX PRATIQUES ÉDUCATIVES ET DE FORMATION

le 12 octobre à Arras  
Afin de porter une réflexion historique, théorique, pédagogique et éducative, ce colloque propose de croiser les regards de ceux qui ont quelque chose à faire et/ou à dire du développement durable dans leurs pratiques de chercheurs, enseignants, formateurs, éducateurs, entrepreneurs.

Contact : Dominique Tissoires - Tel. 03 20 79 87 15.

Site Internet : [www.lille.iufm.fr/devpt-durable.htm](http://www.lille.iufm.fr/devpt-durable.htm) - Email : [dominique.tissoires@lille.iufm.fr](mailto:dominique.tissoires@lille.iufm.fr)

### (fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris  
Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail [fenestresurcours@wanadoo.fr](mailto:fenestresurcours@wanadoo.fr)

• Directeur de la publication : Gilles Sarrotte  
• Rédaction : Lydie Buguet, Bernadette Groison, Michèle Frémont, Lise Dobrécourt, Philippe Hermant, Daniel Labaquère, Eliane Lancette, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Christelle Mauss, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Pascale Pizzato, Guy Pourchet, Gilles Sarrotte, Sébastien Sihr, Sophie Zafari • Impression SIEP - Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro - Abonnement 23 euros • ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

## Leur avis

### FRANÇOIS FILLON :

« Avec un taux de chômage de 6 à 7% et une durée de cotisation à 41,5 ans, on équilibre le régime en 2020. Et puis on encouragera l'épargne individuelle. Enfin, par souci d'équité entre les salariés du privé et certains salariés du public, la question des régimes spéciaux sera réglée. »

### ALAIN PETITJEAN, CFTD :

Le rapport du COR confirme le diagnostic qui a précédé la réforme 2003. Il constitue une bonne base de travail, pour dégager les orientations à examiner au prochain rendez-vous des retraites de 2008.

### COR :

« Le relèvement du taux d'emploi des seniors est un élément essentiel pour rendre moins difficile la prolongation de la durée de cotisation et contribuer à une dynamique économique diminuant les besoins de financement. »

### J.C LE DUIGOU, CGT :

« La réforme conduit à une dégradation importante du niveau des retraites sans pour autant résoudre les problèmes de financement à long terme. De nouvelles menaces pèsent dès lors sur l'avenir du système de retraite. Le dernier rapport du COR met en évidence l'ampleur de la dégradation du taux de remplacement moyen dans le secteur privé, résultant des réformes Balladur et Fillon. »

### DANIELE KARNIEWICZ,

présidente de la caisse nationale d'assurance maladie : « Alors qu'auparavant les salariés n'étaient pas à deux mois près pour liquider leur retraite, désormais ils veulent partir dès que possible. Ils savent qu'avec les réformes de 1993, de 2003 et les mesures à attendre en 2008, chaque année qui passe dégrade leurs conditions de liquidation. »

# REFORME DES RETRAITES VERSION 2

La réforme de 2003 ne sera pas suffisante pour financer les retraites. En 2008, le bilan fixé par la loi peut être l'occasion d'une nouvelle réforme.



**L**a loi sur les retraites adoptée en 2003 stipule qu'« avant le 1er janvier 2008, le gouvernement, sur la base notamment des travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR), élabore un rapport faisant apparaître l'évolution du taux d'activité des personnes de plus de 50 ans, l'évolution de la situation financière des régimes de retraite, l'évolution de la situation de l'emploi, et un examen d'ensemble des paramètres de financement des régimes de retraite. » Le représentant de la FSU au COR prévient, « Il est difficile de concevoir le rendez-vous de 2008 comme un simple remake de 2003. Nous sommes entrés dans une période où les salariés commencent à subir l'impact des réformes et où ses effets vont progressivement s'aggraver ».

Pour rappel le constat de 2003 était que les pensions à financer augmentaient plus vite que les cotisations payées par les actifs, ce qui allait entraîner un déficit du régime des retraites dès 2005 dans le public et en 2010 pour le privé. Pour «sauver les retraites», le choix principal du gouvernement a été d'allonger la durée de cotisation sauf pour les régimes spéciaux- à 40 ans en 2008, puis à 41 ans en 2012.

Dès 2003, il était évident que la loi Fillon ne permettrait pas d'équilibrer les comptes des différents régimes de retraite. Ainsi le Conseil d'orientation des retraites qui traite de cette question dans son dernier rapport précise qu'« en intégrant les économies réalisées par la réforme, il reste à trouver 18 milliards pour 2020 et 112 à l'horizon 2050

». Et peut-être plus car le scénario central de l'étude du COR se base sur l'hypothèse d'un taux de chômage de 4,5% à l'horizon 2015 alors qu'il est de plus de 9% aujourd'hui.

L'objectif de la réforme Fillon était de reculer l'âge de départ à la retraite et de diminuer le montant des pensions. Or, actuellement, l'âge moyen de départ à la retraite est de 59 ans. Par ailleurs, cette année, les départs à la retraite sont de 80 000 par an contre 71 000 l'an dernier et...57 000 en 2003. La peur du durcissement futur de la loi en est une raison mais l'aide financière donnée aux entreprises pour organiser des plans de départ pour des salariés de plus en plus jeune pèse également.

Autre cause mais même effet, le rapport retraités-cotisants va terriblement se dégrader : « de 53 retraités pour cent cotisants en 2003 à 65 en 2020, il va passer, selon le COR, à 91 en 2050 soit 21,8 millions de retraités et 24 millions de cotisants ». Du côté des solutions envisagées, l'augmentation du taux des cotisations retraite des salariés et des employeurs et l'élargissement de l'assiette à d'autres rémunérations que les salaires sont les pistes défendues par le mouvement social. Mais comme en 2003, elles risquent d'être rejetées par le MEDEF qui verrait sûrement d'un œil bienveillant l'augmentation de la dose de capitalisation dans le système de retraite par répartition et le rétablissement de la retraite à...65 ans.

Philippe Hermant

# LES JEUX VIDEOS VIOLENTS NUISENT-ILS GRAVEMENT À LA SANTE?

Entre psychanalystes et neuroscientifiques, le combat fait rage autour de la nocivité de certains jeux vidéos violents.

“**L**a vie est un jeu vidéo. Tout le monde doit mourir à un certain moment » avait déclaré à la suite du meurtre en 2003 de trois policiers, l'auteur des crimes, un jeune homme de 20 ans. Dans les massacres d'Erfurt et de Columbine, les jeux vidéos avaient aussi été désignés comme facteurs aggravants.

Actuellement, un des jeux les plus vendus sur Playstation 2, GTA San Andreas permet de s'attaquer à des prostituées. Dans Postal 2, le joueur a la faculté d'uriner sur ses victimes pour les faire vomir, ou d'utiliser des chats comme silencieux pour ses fusils. Dans Manhunt, il faut tuer certains personnages en les étouffant avec un sac plastique sur la tête ou en leur brisant la tête à l'aide d'une batte de baseball.

Alors, même si les accusations concernant la violence dans les jeux vidéos sont légions, une récente étude de l'Université de l'Illinois devrait rassurer les joueurs et l'industrie du jeu vidéo. Les chercheurs concluent n'avoir pas rencontré « d'effets forts associés à l'agressivité causée par des jeux violents », a affirmé Dimitri Williams, l'auteur du rapport. De même, alors que certains jeux d'une violence extrême arrivent sur le marché français, certains psychanalystes les présentent « comme source de défolement ». Une posture dénoncée par Karen Ritchie, directrice de recherches à l'Inserm qui regrette qu'on puisse leur trouver « la possibilité d'un effet thérapeutique ». Car de-

puis une vingtaine d'année la recherche en neurosciences a montré les effets négatifs des jeux violents : « augmentation des comportements agressifs et violents, augmentation des prises de risques, début d'activité sexuelle anticipé et surtout, insiste-t-elle, une diminution de la capacité d'éprouver de l'empathie et une désensibilisation à la violence. » D'autres études ont également montré une augmentation de l'agressivité vis-à-vis des enseignants et des difficultés scolaires.

Du côté des défenseurs des jeux vidéos l'importance est donnée aux parents. C'est ainsi que le psychanalyste Serge Tisseron les interpelle « Regardez-le jouer, posez lui des questions et faites-lui découvrir qu'il y a un plaisir à parler des jeux vidéo comme il y a un plaisir à y jouer. Il le sait pour ce qui concerne ses camarades, mais il découvrira sûrement avec plaisir que c'est aussi une relation qu'il peut avoir avec vous. Interdire sans en parler sape l'autorité de l'adulte ; en parler sans interdire la réduit à néant. » Argument balayé par Karen Ritchie qui juge que « ce comportement risque de signaler à l'enfant la complicité des parents ».

Cette valse hésitation entre la nocivité des jeux vidéos, les addictions qu'ils susciteraient et leurs bons cotés laisse les parents désarmés quant à l'attitude à avoir en face d'un phénomène qui touche énormément d'enfants et d'adolescents.

P.H.

## PROBLEMES DE COMPORTEMENT PERMETTRE AUX JEUNES "DIFFICILES" DE REUSSIR À L'ÉCOLE

*Comment l'école prend-elle en charge les jeunes qui présentent des troubles de comportement ?*

Le fait de ne pas être capable de suivre les consignes des adultes, ni de fonctionner socialement avec les autres enfants, de crier, de frapper pour obtenir ce qu'on veut, rend la probabilité que ces jeunes-là réussissent à l'école extrêmement faible. Depuis une vingtaine d'années, s'est développée une expertise importante sur le comment faire et il existe des programmes d'interventions auprès des parents, des jeunes et des enseignants pour enseigner les comportements de remplacement et les habiletés sociales (ce qui contribue au fonctionnement social d'un individu.). Ce savoir-faire a très peu pénétré les écoles, et les enseignants sont très mal formés.

*Qu'appellez-vous « la sagesse conventionnelle ? »*

«Ce sont les idées toutes faites. Par exemple : si la punition ne fonctionne pas, il faut punir encore plus fort». Or, on sait que cela ne marche pas. Au contraire, les situations de conflit avec escalade renforcent le jeune qui présente des problèmes de comportement en émergence. Il obtient ce qu'il veut, c'est à dire attirer l'attention, faire « grimper les adultes émotivement ». Quand vous multipliez cette démarche des centaines de fois, cela devient un modus vivendi, une manière de faire, C'est ce qu'on appelle le renforcement négatif. Ce problème contribue en partie au décrochage professionnel de 25% des jeunes enseignants québécois dans les 5 premières années. C'est une catastrophe !

*Que proposez-vous?*

Pour expliquer ma démarche, j'utilise l'analogie de la santé dentaire. Il y a un premier



**GILLES ROYER**

psychologue et professeur en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval au Québec.

niveau d'intervention, universel. Si l'on met du fluor dans le système d'eau potable, cela va prévenir la carie dentaire pour tous. Dans une école, le fait que les enseignants aient reçu une bonne formation, que l'école soit dans un environnement et des locaux agréables, avec une grande cour de récré où il y a des règlements que les adultes font respecter de manière visible, va permettre à 80% des jeunes d'y être heureux.

Malgré tout un certain nombre de jeunes -je reprends la santé dentaire- arrivent avec des dents déjà un peu cariées. Le fluor ne suffira pas, ils doivent consulter leur dentiste de temps en temps. 15% des jeunes qui sont susceptibles de développer des problèmes de conduite ou de comportement à l'école, sont dans cette situation de 2ème niveau. Dans les classes d'enfants de 4 ans, il peut y en avoir 2 ou 3 qui règlent leurs conflits en mordant ou en frappant. L'enseignant pourrait organiser de temps à autre un groupe-

ment de ces jeunes, les mélanger à d'autres jeunes qui ont de bonnes habiletés et organiser certaines activités où l'on enseigne d'autres manières d'agir que frapper et crier. Je commence à faire du sur-mesure par rapport à certains jeunes en particulier.

Le 3<sup>e</sup> niveau, ce sont les jeunes présentant déjà des problèmes presque chroniques de comportement. Ces jeunes vont avoir besoin d'un suivi à long terme, et il va falloir travailler au niveau des parents, des enseignants, et des jeunes eux-mêmes. Pour ces 5% de jeunes pour qui ni le fluor ni le suivi de temps à autre ne sont suffisants, c'est une intervention sur-mesure, intense et à long terme, qui est nécessaire. Chez nous, 95% de ces jeunes échouent à l'école, la majorité en sont expulsés ou vivent des problèmes majeurs qui les amènent à décrocher. Il est faux de maintenir qu'on ne peut rien faire avec eux. Nous savons à peu près quoi faire, pour peu qu'on tienne compte des connaissances actuelles. C'est tout l'objet de mes derniers ouvrages.

Propos recueillis par  
**Daniel Labaquière**

### Dernières parutions :

• « *Comme un caméléon sur une jupe écossaise ou comment enseigner à des jeunes difficiles sans s'épuiser* »

Egide Royer, ed.  
Ecole et comportement, 2005

• « *Le chuchotement de Galilée, permettre aux jeunes difficiles de réussir à l'école* »,

Egide Royer, ed. Ecole et comportement, 2006